

Ville de Lancy

République et canton de Genève



▶ **Guépard**
M. Fornasari

◀ **Néophites**
Ch. Goetzenbach



▶ **Tête de cheval**
F. Schmiéd



▶ **Nemphekasateth**
E. Krahenbuhl



▶ **Daniela**
H. Schwarz

Coquillage
M. Wille ▶



▶ **Fenêtre sur cour**
S. Tholen

Jeune fille étendue
H. Schwarz ▶



▶ **Croque-soleil**
D. Polliand

▶ **L'aube**
C. Pierpoint



Compte rendu
2013

COMPTE RENDU DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE POUR L'ANNEE 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément à la loi sur l'Administration des Communes du 13 avril 1984, Le Conseil administratif a le plaisir de vous présenter le compte rendu administratif de l'exercice 2013.

Ce rapport présente de façon résumée l'ensemble des activités de l'administration durant l'année écoulée.

Le Conseil administratif espère que vous trouverez dans ce document des renseignements qui seront utiles à l'accomplissement de votre mandat. Il vous remercie vivement de votre engagement et de votre appui dans la gestion communale.

Il associe à ses remerciements le personnel de l'Administration pour sa précieuse et appréciée collaboration.

Avec nos meilleurs messages

Le Conseil administratif 2013

François LANCE, Maire
François BAERTSCHI, Vice-Président
Frédéric RENEVEY, membre

Lancy, juin 2014.

Table des matières |

Pages

2	Table des matières
3 - 4	Autorités Conseil administratif Conseil municipal
5 - 10	Séances du Conseil municipal
11 - 14	Personnel
15	Statistique
16	M. François LANCE Maire
16 - 22	Finances et logement
23 - 26	Service culturel
27 - 28	Ferme de la Chapelle
29 - 32	Bibliothèque
33 - 34	Administration et affaires économiques
35 - 38	Etat civil
39 - 41	Protection civile
42 - 43	Police municipale
44 - 45	Compagnie des sapeurs- pompiers
46	M. François BAERTSCHI Conseiller administratif
46 - 48	Affaires sociales
49	Ecoles
50 - 52	Aménagement du territoire
53	M. Frédéric RENEVEY, Conseiller administratif
53 - 56	Travaux et constructions
57 - 58	Locations de salles
59 - 60	Agenda 21
61	Environnement et sports
61	Maintenance
61 - 62	Espaces verts
62 - 67	Délégué aux sports / Sport (piscines)
67 - 71	Délégué à la gestion des déchets
72	Examen de quelques comptes de l'exercice 2013



Autorités |

Conseil administratif

M. François LANCE, Maire
M. François BAERTSCHI, Vice-président
M. Frédéric RENEVEY, membre

Dicastères

M. François BAERTSCHI

Suppléant : M. Frédéric RENEVEY

- Aménagement du territoire
- Affaires sociales (écoles, parascolaire, restaurants scolaires, petite enfance, centres de loisirs, service social)

M. François LANCE

Suppléant : M. François BAERTSCHI

- Finances et gestion des immeubles locatifs
- Sécurité
- Administration
- Affaires économiques et communication
- Culture

M. Frédéric RENEVEY

Suppléant M. François LANCE

- Travaux et constructions
- Environnement et développement durable
- Sports

Conseil municipal

M. Cedric ANNEN, Mme Lucia BARBEY, M. Damien BONFANTI, M. Alessandro CALABRESE, Mme Vally CARTER, M. Michel DEDERDING, Mme Carole ESTOPPEY, M. Yves FAVRE, Mme Corinne FLOREY BARDET, M. Christian FLURY, M. Jean FONTAINE, M. Thierry FRANCIOLI, M. Roger GOLAY, Mme Maria-Belen GOMEZ, M. Christian HAAS, Mme Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN, M. Benoît KAUFFMANN, M. Pierre MANCINO, Mme Bénédicte MARMY, M. Philippe MARTIGNANO, M. Alain MATHIEU, M. Cyril MIZRAHI, Mme Luisa PENTZKE, M. Philippe PERRENOUD, M. Dominique PERRIN, M. Frédéric PROGIN, M. André PYTHON, M. Bruno REOLON, Mme Louise REY, Mme Suzanne RCHERT, M. Damien SIDLER, M. Muharrem TEMEL, M. Bernard

TOMASELLI, Mme Nathalie VERGAIN, M. Cédric VINCENT

Bureau

Président : M. Roger GOLAY

Vice-présidente : Mme Luisa PENTZKE

Secrétaire : M. Dominique PERRIN

Membres: Mmes Carole ESTOPPEY, Corinne FLOREY BARDET, Louise REY.

Commissions

- Administration, affaires économiques, communication

Présidente : Mme Luisa PENTZKE

Vice-président : M. Jean FONTAINE

M. Cedric ANNEN – Mme Lucia BARBEY – Mme Corinne FLOREY BARDET – M. Christian HAAS – Mme Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN – M. Cyril MIZRAHI – M. Bruno REOLON – Mme Louise REY – M. Damien SIDLER

- Affaires sociales

Président : M. Michel DEDERDING

Vice-présidente : Mme Vally CARTER

Mme Lucia BARBEY – M. Damien BONFANTI – Mme Corinne FLOREY BARDET – Mme Maria-Belen GOMEZ – Mme Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN – Mme Bénédicte MARMY – M. Bruno REOLON – M. Muharrem TEMEL – Mme Nathalie VERGAIN

- Aménagement du territoire

Président : M. Alessandro CALABRESE

Vice-président : M. Christian HAAS

M. Damien BONFANTI – Mme Carole ESTOPPEY – M. Yves FAVRE – Mme Corinne FLOREY BARDET – M. Jean FONTAINE – M. Cyril MIZRAHI – M. André PYTHON – Mme Suzanne RICHERT

- Culture

Présidente : Mme Suzanne RICHERT

Vice-président : M. Pierre MANCINO

M. Michel DEDERDING – Mme Corinne FLOREY BARDET – M. Christian FLURY – Mme Anne-Claude JUILLERAT VAN DER LINDEN – M. Benoît KAUFFMANN – Mme Bénédicte MARMY – M. Frédéric PROGIN – M. Muharrem TEMEL

- Environnement et développement durable

Président : M. Philippe PERRENOUD

Vice-présidente : Mme Nathalie VERGAIN

M. Alessandro CALABRESE – M. Christian HAAS – M. Benoît KAUFFMANN – Mme

Luisa PENTZKE – M. Dominique PERRIN – M. Damien SIDLER – M. Bernard TOMASELLI – M. Cédric VINCENT

- Finances et gestion des immeubles locatifs

Président : M. Alain MATHIEU

Vice-président : M. Cyril MIZRAHI

M. Yves FAVRE – Mme Corinne FLOREY BARDET – M. Roger GOLAY – Mme Maria-Belen GOMEZ – M. Philippe MARTIGNANO – M. Dominique PERRIN – M. André PYTHON – Mme Louise REY – M. Cédric VINCENT

- Sécurité

Président : M. Christian FLURY

Vice-présidente : M. Michel DEDERDING

M. Pierre MANCINO – M. Alain MATHIEU – M. Philippe PERRENOUD – M. Dominique PERRIN – M. Frédéric PROGIN – M. Bruno REOLON – M. Muharrem TEMEL – M. Bernard TOMASELLI – Mme Nathalie VERGAIN

- Sports

Présidente : Mme Louise REY

Vice-président : M. Thierry FRANCIOLI

Mme Lucia BARBEY – Mme Vally CARTER – Mme Carole ESTOPPEY – Mme Bénédicte MARMY – M. Philippe MARTIGNANO – M. Alain MATHIEU – M. Philippe PERRENOUD – Mme Suzanne RICHERT

- Travaux et constructions

Président : M. Frédéric PROGIN

Vice-président : M. Damien SIDLER

M. Cedric ANNEN – M. Damien BONFANTI – M. Yves FAVRE – M. Jean FONTAINE – M. Thierry FRANCIOLI – M. Roger GOLAY – M. Pierre MANCINO – M. Philippe MARTIGNANO – M. Philippe PERRENOUD

Désignation des membres du Conseil municipal

- Centre Marignac – M. Damien BONFANTI
- Villa Tacchini – Mme Nathalie VERGAIN
- Terrain d'aventures Lancy-Voirets – M. Bruno REOLON
- Terrain d'aventures du Petit-Lancy – Mme Corinne FLOREY BARDET
- Maison de quartier du Plateau – Mme Maria GOMEZ
- Réclamation de la taxe professionnelle – M. Michele

COLEONI – M. Michel DEDERDING – M. Jean FONTAINE – M. Christian MARCHIANDO – M. Alain MATHIEU

- Fondation communale pour le logement des personnes âgées – M. Javier ALONSO – Mme Lucia BARBEY – Mme Corinne FLOREY BARDET – Mme Corinne GACHET CREFFIELD – Mme Anne-Claude JULLERAT VAN DER LINDEN – M. John LINGG
- Télélancy S.A. – M. Christo SABEV
- Stade Lancy-Florimont – M. Armando COUTO – M. Xavier FRANCEY – M. Henry GILLET – M. Philippe PERRENOUD – M. Huseyin TEMEL
- Fondation communale immobilière – M. Cedric ANNEN – M. Alessandro CALABRESE – Mme Corinne FLOREY BARDET – M. Yves FAVRE, M. Roger GOLAY – M. Alain MATHIEU
- Conseil consultatif de Lancy TV – M. Cedric ANNEN – Mme Maria GOMEZ – M. Philippe PERRENOUD – M. André PYTHON – Mme Louise REY, M. Damien SIDLER. ■

Conseil municipal

Séances |

31 janvier 2013

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2012
- Communications du Bureau
- Communications du Conseil administratif
- Propositions du Conseil administratif
- Nomination du Lieutenant Oscar BINDER au grade de premier Lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers
- Demande de dérogation à l'indice d'utilisation du sol (29,2%) sur la parcelle 2659, fe 32, Lancy, pour la transfor. et l'agrandissement d'une villa sise chemin Haccius 27
- Présentation du projet de plan localisé de quartier du secteur de l'Ancien-Puits
- Quartier de la Chapelle – Chemin de Compostelle – Aménagement de l'esplanade / Crédit d'invest. (Fr. 2'359'800.--)
- Quartier de la Chapelle – Aménagement du pourtour et du chemin du CEVA – Crédit d'investissement (Fr. 1'162'100.--)
- Information sur la zone macarons du Petit-Lancy
- Création d'une Fondation intercommunale de droit public ayant pour but d'assurer la prévoyance professionnelle du personnel (CAP), approbation de ses statuts, apport extraordinaire de Fr. 5'724'751.--, approbation du règlement de la caisse de prévoyance interne (CPI) « Ville de Genève et les autres communes genevoises » relatif au financement et à la garantie de prévoyance
- Visite de l'association La Virgule
- Présentation du contrat de prestations avec l'association La Virgule

- Présentation des flotiers de la gendarmerie de Lancy-Onex et point de situation sur la sécurité à Lancy
- Visite du poste de police de Lancy-Onex
- Agenda 21 – Bilan et perspectives
- « La gouvernance locale territoriale » ou comment mettre en œuvre le développement durable à l'échelle d'une commune
- L'accompagnement des écoles lancéennes sur la voie du développement durable – une collaboration DIP et commune
- Présentation du programme du festival Antigal par les organisateurs
- Présentation par Mme Nicole KUNZ de la prochaine exposition à la Ferme de la Chapelle
- Propositions individuelles et questions
- Questions du public

28 février 2013

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2013
- Communications du Bureau
- Communications du Conseil administratif
- Propositions du Conseil administratif
- Immeuble chemin de Sous-Bois – Travaux de construction – Crédit de construction (Fr. 4'550'000.--)
- Transformation et agrandissement de la salle communale du Petit-Lancy – Crédit d'étude (Fr. 785'000.--)
- Motion du groupe des Verts pour l'engagement de la commune de Lancy dans la promotion de la convivialité au sein des quartiers
- Festivités du 50^e anniversaire du Lancéen
- Propositions individuelles et questions
- Questions du public

21 mars 2013

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2013
- Communications du Bureau
- Communications du Conseil administratif
- Propositions de Conseil administratif
- Présentation des comptes 2012
- Projet de voie de liaison entre le Grand-Lancy et le Petit-Lancy
- Réflexion sur les quartiers durables pour le quartier de l'Ancien-Puits
- Présentation de la nouvelle loi sur la densification des zones villas
- Information sur le plan directeur cantonal
- Chemin du Grand-Voiret – Assainissement privé – Crédit d'investissement (Fr. 154'500.--)
- Accès aux documents informatiques
- Présentation du Service cantonal du sport par M. Olivier MUTTER, Directeur du service des sports
- Etat des lieux en matière de subventions destinées aux sociétés sportives
- Mise en service des caméras de surveillance – Point de situation
- Analyse des différentes statistiques et événements particuliers (APM, Fondation des parkings, Police, sécurité privée)
- Point de situation sur l'effectif des AMP et mise en place la nouvelle organisation
- Propositions individuelles et questions
- Questions du public

2 mai 2013

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2013
- Communications du Bureau
- Communications du Conseil administratif
- Propositions du Conseil administratif

- Comptes 2012 – Examen des subventions versées
- Crédits supplémentaires 2012
- Examen des comptes 2012
- Installation d'une zone bleue macarons au Petit-Lancy – Crédit d'investissement (Fr. 405'000.--)
- Construction d'un abri PC de 500 places dans le parking souterrain du projet MEGARON à Lancy-Sud – Crédit d'étude (Fr. 101'520.--)
- Organisation d'un festival de musique par l'ass. Exploriffs
- Motion du groupe des Verts pour l'engagement de la Commune de Lancy dans la promotion de la convivialité au sein des quartiers
- Préavis au projet de plan localisé de quartier 29769-543 chemin de la Bâtie / av. du Cimetière/chemin du Repos (Les Marbriers)
- Demande de dérogation à l'indice d'utilisation du sol (44%) sur la parcelle 496, fe 14, Lancy, pour la construction de 10 villas contiguës à l'avenue du Plateau 1
- Communauté des communes urbaines (CCU) – Subvention d'investissement (Fr. 229'000.--)
- Résolution de M. Cedric ANNEN « non au financement de la CCU par la Commune de lancy »
- Terrain d'aventures Lancy-Voiret (TALV) – Travaux de construction – Crédit de construction (Fr. 600'000.-- Variante A / Fr. 230'000.-- Variante B)
- Ecole de Tivoli – Rénovation de l'étanchéité et de l'isolation du préau B sur dalle piscine et rénovation de l'intérieur de la piscine – Crédit de construction (Fr. 540'000.--)
- Pavillon de l'Orangerie – Travaux visant à limiter les résurgences d'eau – Crédit de construction (Fr. 360'000.--)
- Motion du groupe MCG pour la création d'une zone 30 au chemin de la caroline
- Résolution du groupe des Verts « zone 30 »
- MEGARON : présentation de

l'ensemble du projet, présentation du bâtiment prévu pour accueillir la bibliothèque multimédias

- La Chapelle-les-Sciers : intervention(s) artistique(s) dans le complexe scolaire intercommunal du Sapay, perspectives pour l'animation culturelle commune du quartier,
- Collaboration des services culturels des deux communes
- Imposition fiscale des indemnités des pompiers volontaires
- Acquisition d'une motopompe par la Compagnie des sapeurs-pompiers
- Prévention des incivilités dans les parcs – Point de situation
- Election du/de la Président/e de la Commission des affaires sociales
- Présentation de l'association L'école des mamans de l'éta. scolaire Palettes/Bachet
- Présentation des statistiques de Contact Emploi Jeunes et information sur les appartements-relais
- Présentation du Lancy Volleyball Club
- Information sur l'avant-projet de la loi cantonale sur le sport
- Propositions individuelles et questions
- Questions du public

30 mai 2013

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 2 mai 2013
- Communications du Bureau
- Communications du Conseil administratif
- Propositions du Conseil administratif
- Examen et approbation des comptes de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées
- Examen et approbation des comptes de l'Association des EMS de Lancy
- Examen et approbation des

comptes et rapport d'activité 2012 de la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)

- Maison Roederer – Rénovation du bâtiment – Crédit d'étude (Fr. 200'000.--)
- Réhabilitation du collecteur des eaux usées du bassin versant Aire-Voiret – Crédit d'investissement (Fr. 1'540'000.--)
- Chemin de Claire-Vue/Avenue du Petit-Lancy – Mise en séparatif – Aménagements de surface – Crédit d'étude (Fr. 165'000.--)
- Résolution du groupe MCG pour la création d'un espace/parc public aux Morgines
- Résolution du groupe PDC relative au rebroussement des lignes de bus K et L
- Résolution du groupe MCG relative à la préservation des dernières zones villas de la commune de Lancy
- Présentation de l'organisation de l'ORPC de Lancy-Cressy
- Présentation de l'organisation des activités parascolaires et des restaurants scolaires par le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)
- Election du Bureau du Conseil municipal
- Message du Président sortant
- Propositions individuelles et questions
- Questions du public

20 juin 2013

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mai 2013
- Communications du Bureau
- Communications du Conseil administratif
- Propositions du Conseil administratif
- Télélancy SA : vente des actions de Télélancy SA détenues par la Ville de Lancy (Fr. 5'390'000.--), création de la Fondation de droit privé Lancy Médias et adoption

- des statuts
- Fondation de droit privé Lancy Médias – Désignation de quatre membres par le Conseil municipal
- Préavis au projet de plan localisé de quartier (PLQ) n° 29885-543 de Surville
- Procédure d'achat de la parcelle n° 1652, rampe du Pont-Rouge – Surville, propriété des consorts Aubert
- Projet de construction d'un centre sportif, culturel et administratif – d'un espace public – parkings souterrains à la route des Jeunes 24 à 32 (secteur PAV – Camembert)
- Résolution du groupe MCG relative à la préservation des dernières zones villas de la Commune de Lancy
- Résolution du groupe PDC relative au concept de plan directeur cantonal 2030 en lien avec les périmètres suivants : pied du Champignon et plateau de St-Georges
- Projet de voie de liaison entre le Grand-Lancy et le Petit-Lancy – Présentation du cahier des charges pour un mandat d'études parallèle (MEP) – Crédit d'investissement (Fr. 117'000.--)
- Fond. communale immobilière de Lancy (FCIL) : transformation de la servitude personnelle d'usage d'un local à destination de salle de sport en servitude foncière, autorisation d'emprunt pour financer les travaux de transformation du local
- Audition des représentants de la régie Edouard Brun SA – Gestion des immeubles communaux
- Résolution du groupe socialiste concernant la loi du 17 mai 2013 modifiant la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familiale de jour (j 6 29 – 10636)
- Renaturation de l'Aire – Présentation du département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME)
- Audition de la nouvelle déléguée à l'agenda 21, Mme E. BRICHART
- Création d'une place de jeux au square Clair-Matin
- Présentation du système Mobility
- Information immeuble chemin Tressy-Cordy 3 – Travaux de rénovation, information sur les chantiers en cours
- Propositions individuelles et questions
- Election du/de la vice-Président/e du Bureau du Conseil municipal
- Prestation de serment de Mme Corinne GACHET CREFFIELD (PDC)
- Questions du public

26 septembre 2013

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2013
- Communications du Bureau
- Communications du Conseil administratif
- Propositions du Conseil administratif
- Présentation du budget 2013
- Demande de dérogation à l'indice d'utilisation du sol (55%) sur les parcelles 779, 780, 3053, pour la création d'habitats groupés A-B-C-D au chemin de Pierre-Longue 2, 2A, 2B, 2C
- Demande de dérogation à l'indice d'utilisation du sol (54,6%) sur les parcelles 779, 780, 3053, pour la création d'habitats groupés E au chemin de Pierre-Longue 4
- Préavis pour la densification de la zone villas – Chemin des Recluses 5
- Préavis pour la densification de la zone villas – Avenue du Plateau 1
- Mandat d'études parallèle (MEP) – Etude urbanistique de la liaison du Petit-Lancy au Grand-Lancy – Désignation des membres du jury
- Prolongation du droit de superficie du foyer de Clair Bois-Lancy
- Subvention à la construction pour l'extension du foyer de Clair Bois

- du Petit-Lancy (Fr. 100'000.--)
- Vente des propriétés de Leysin (Fr. 2'000'000.--)
- Désignation d'un-e représentant-e du parti socialiste au Conseil d'administration de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées, remplacement de M. J. ALONSO, démissionnaire
- Rencontre avec les centres de loisirs de la Ville de Lancy et les TSHM
- Présentation de la Fondation des exercices de l'Arquebuse et de la Navigation
- Présentation du projet de nouveau service des sports de la Ville de Lancy
- Election du/de la Président-e de la Commission des sports
- Proposition d'acquisition de la parcelle Aubert
- Nouvelles compétences attribuées aux APM et formations prévues
- Information sur le travail de proximité des APM et perspectives
- Point de situation sur la mise en service de la vidéosurveillance depuis le 15 mars 2013
- Point de situation au parc du Gué avec la présence de l'Association La Virgule
- Information sur les interventions du GSL (Groupement de sécurité de Lancy) durant l'été
- Contrat de prestations en faveur de Lancy d'Autrefois
- Point de situation sur les activités à la Ferme de la Chapelle et projets
- Présentation des activités à la Villa Bernasconi
- Programme des « Livres à Lancy »
- Salle communale du Petit-Lancy – Transformation et agrandissement – Information sur l'avancement de l'étude
- Propositions individuelles et questions
- Questions du public

17 octobre 2013

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2013
- Communications du Bureau
- Communications du Conseil administratif
- Propositions du Conseil administratif
- Nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote pour l'année 2014
- Budget de fonctionnement et des investissements 2014
- Fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale
- Résolution du groupe PDC relative au tracé de la ligne 15 sur le territoire de Lancy
- Propositions individuelles et questions
- Questions du public

14 novembre 2013

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2013
- Communications du Bureau
- Communications du Conseil administratif
- Propositions du Conseil administratif
- Visite du centre sportif des Evaux et présentation du nouveau directeur, M. GOMES
- Approbation des nouveaux statuts de la Fondation des Evaux
- Motion du groupe socialiste *Aînés et nouvelles technologies*
- Présentation du projet d'interface de la gare du CEVA Carouge-Bachet
- Présentation du projet de tram St-Julien et de la gare des Palettes
- PLQ Surville – Présentation des conventions avec les promoteurs
- Attribution des logements de la Fond. communale immobilière de Lancy (FCIL)
- Résolution du groupe MCG « Création d'un espace/parc

- public aux Morgines »
- Résolution du groupe socialiste concernant la loi du 17 mai 2013 modifiant la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour (J 6 29 – 10636)
- Achats responsables : présentation de la problématique par Mme Véronique DIEBOLD, Service cantonal du développement durable
- Agenda 21 : thématiques prioritaires pour 2013-2014
- Création de quatre points de récupération dans le quartier des Pontets et agrandissement du point de récupération du Bachet – Crédit d'investissement (Fr. 512'000.--)
- Propositions individuelles et questions
- Questions du public

12 décembre 2013

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2013
- Communications du Bureau
- Communications du Conseil administratif
- Propositions du Conseil administratif
- Mise à jour du statut du personnel de l'administration
- Avenue des Communes-Réunies 61 – Constitution d'une servitude de distance et vue droite sur la parcelle 4565 au profit de la parcelle 4564
- Dérogation à l'indice d'utilisation du sol (40,8%) sur la parcelle 116, pour la construction de 5 villas mitoyennes au chemin de la Pépinière 6
- Quartier de la Chapelle – Collecteurs privés d'intérêt local – première étape – Crédit d'investissement (Fr. 380'000.--)
- Chantiers divers – Bouclement des comptes
- Pétition « Pour une place des

- Ormeaux, des chemins de la Vendée et des Pâquerettes, ainsi que la zone 20 à l'avenue du Petit-Lancy sécurisés pour les piétons »
- Résolution du groupe Mouvement citoyens genevois pour la création d'une commission des pétitions
- Contrôle de la zone macarons du Petit-Lancy
- Election du-de la vice-Président-e de la Commission de la culture
- Présentation de la réorganisation du service de la culture et de la communication
- Présentation du rapport d'activité du Fonds d'art visuel de la Ville de Lancy (2011-2012)
- Bilan de la manifestation « Livres à Lancy » 2013 et perspectives
- Présentation de l'exposition « Univers (Part. 3) »
- Election du-de la Président-e de la Commission de l'administration, affaires économiques et communication
- Présentation des appartements d'urgence
- Présentation du projet Easyvote par Mme Zéa GIROD
- Attribution des logements par la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)
- Propositions individuelles et questions
- Questions du public

Personnel |

Engagements

- Agenda 21
- Mme Emily BRICHART, 15 avril 2013
- Affaires sociales
- Mme Eléonore POSSA, 7 janvier 2013
- Bibliothèque
- M. Larry SARRASIN, 1^{er} décembre 2013
- Environnement et sports
- Mme Nadia TANNER, 1^{er} avril 2013
- M. Bejtulla ALIU, 1^{er} juin 2013
- Mme Elodie NICOGOSSIAN, 1^{er} juillet 2013
- M. Frederic François PEREIRA, 1^{er} août 2013
- M. Kevin DROUX (apprenti), 26 août 2013
- M. Rui ALEIXO, 1^{er} septembre 2013
- Etat Civil
- Mme Christel ANSERMOZ, 1^{er} juillet 2013
- Finances et informatique
- Mme Sofia VITELLI, 1^{er} mai 2013
- Patrouilleuses scolaires
- Mme Eve-Marie PIGUET, 2 mai 2013
- Mme Marleide BARRAS, 1^{er} novembre 2013
- Protection civile
- M. Steve PERNOUX, 1^{er} août 2013
- Restaurants scolaires
- Mme Tiziana PANNO, 18 mars 2013
- Mme Kanchana MOUTHON, 18 mars 2013
- M. Thierry LE RESTE, 1^{er} septembre 2013
- Secrétariat général
- Mme Milène DA SILVA, 1^{er} janvier 2013
- Travaux et constructions
- M. Alain ERETZIAN, 1^{er} septembre 2013

Départs

- Agenda 21
- Mme Anne-Catherine GRASSET, 28 février 2013
- Bâtiments publics
- M. Daniel MULHAUSER, 30 avril 2013
- Bibliothèque
- Mme Patricia GUISSADO, 30 novembre 2013
- Etat Civil
- Mme Carole BUDRY, 31 juillet 2013
- Patrouilleuses scolaires
- Mme Cinzia BOIERI, 30 avril 2013
- Mme Christine VANNAY, 31 juillet 2013
- Restaurants scolaires
- Mme Lorena DE GIUSEPPE, 31 juillet 2013
- Secrétariat général
- Mme Caroline MATTHEY-JONAS, 31 août 2013

- Travaux et constructions

Mme Jeanene GUYE MATTHEY, 31 juillet 2013

Départs à la retraite

- Affaires sociales
- Mme Catherine MURATORI-WEISS, 31 décembre 2013
- Environnement et sports
- M. Gilbert SCHULER, 31 mars 2013
- M. Alain SCHUWEY, 31 décembre 2013
- M. Jörg VON ARX, 31 décembre 2013
- Secrétariat général
- Mme Agnès RIES, 31 janvier 2013
- Travaux et constructions
- M. Jean-Claude ABEGG, 31 décembre 2013

20 et 30 ans de service

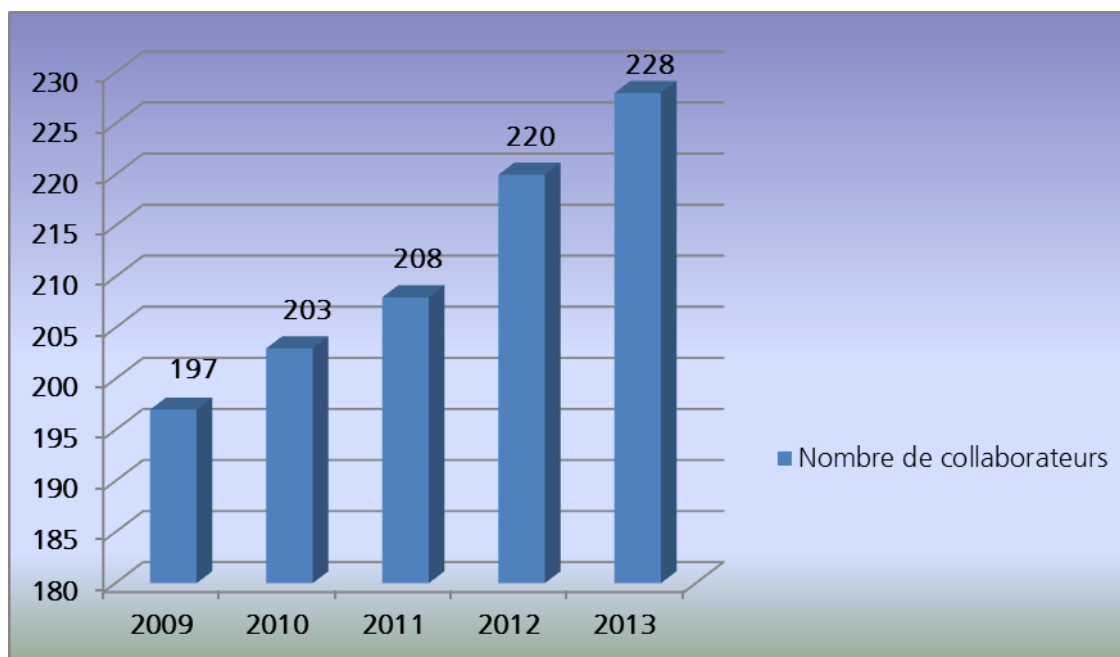
- Environnement et sports
- M. Philippe BONVIN, depuis le 25 avril 1983
- Travaux et constructions
- M. Philippe BANDERET, depuis le 1^{er} décembre 1983

Le Service du personnel a établi pas moins de 117 contrats (incluant les jobs d'été et le personnel temporaire).

Recrutement

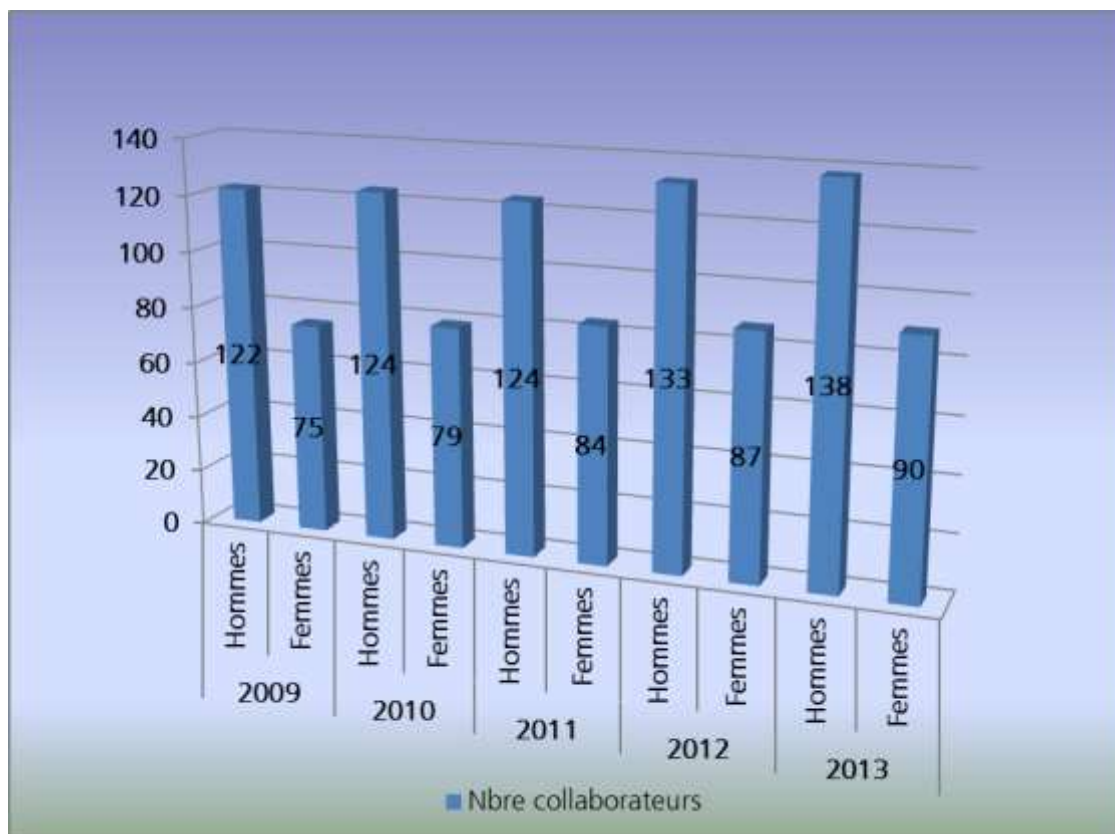
Le Service du personnel a traité plus de 400 offres spontanées, ainsi que plus de 900 candidatures dans le cadre des différents postes à pourvoir. ■

Evolution de l'effectif au cours des cinq dernières années



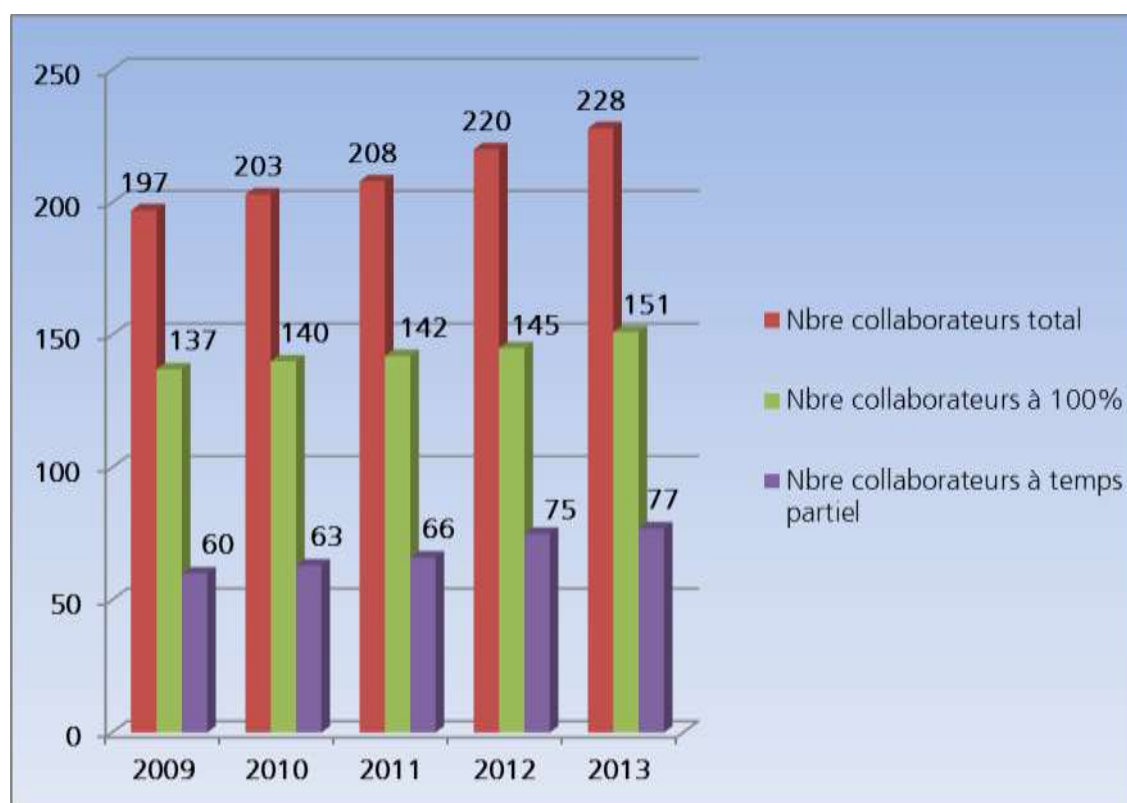
Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.

Répartition hommes/femmes

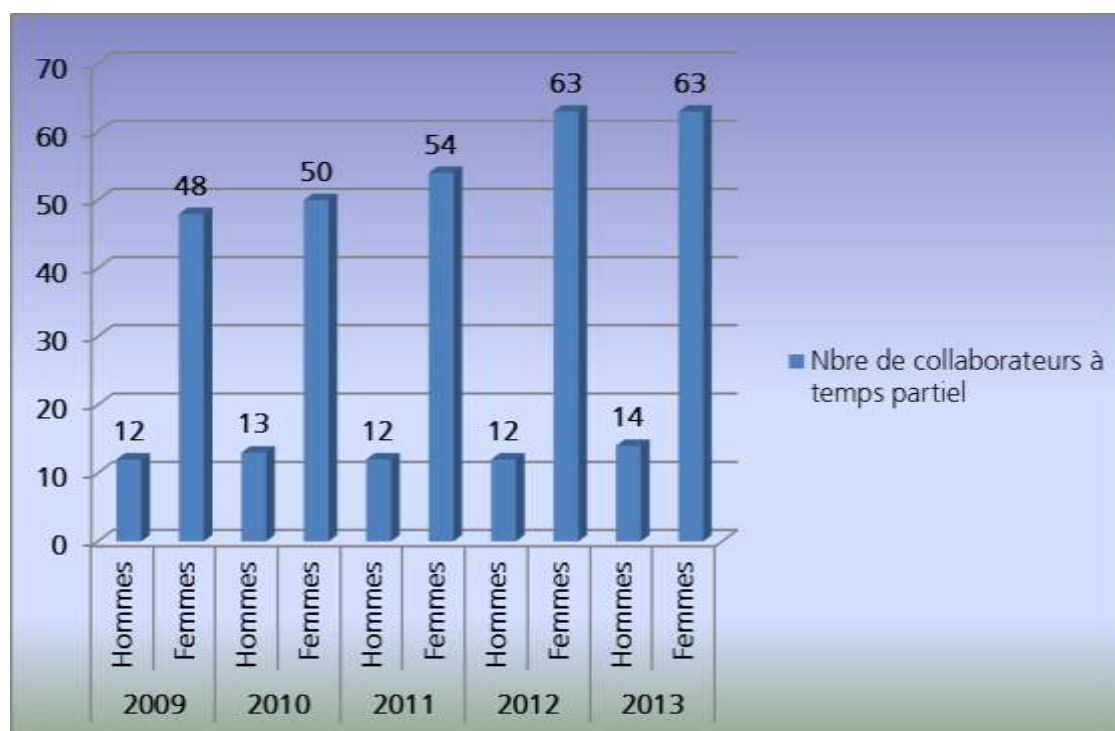


Ce graphique comprend les fonctionnaires ainsi que les patrouilleuses scolaires et les auxiliaires, mais ne comprend pas le personnel temporaire.

Répartition des taux d'activité



Répartition des temps partiels hommes/femmes



EFFECTIF DU PERSONNEL 2012-2013 PAR SERVICE

	<u>Au 31.12.2012</u>		<u>Au 31.12.2013</u>	
	Nbre de fonctionnaires	Nbre d'auxiliaires	Nbre de fonctionnaires	Nbre d'auxiliaires
Secrétariat général	12	1	13	0
Entretiens des bâtiments publics et locatifs	17	4	17	3
Service des finances et de l'informatique	11	0	12	0
Agenda 21	1	0	1	0
Service de la culture et de la communication	16	1	16	1
Service des affaires sociales	13	0	14	0
Restaurants scolaires	11	0	13	0
Service de l'environnement et des sports	80	0	84	0
Service des travaux et constructions	11	0	11	0
Protection civile	4	0	5	0
Police Municipale	22	0	22	0
Patrouilleuses scolaires	0	16	0	16
TOTAL	198	22	208	20

Statistique |

Population

31 décembre 2013 29'575
31 décembre 2012 29'146

SUISSES	18'755	Femmes	15'262
ETRANGERS	10'820	Hommes	14'313
	29'575		29'575



François LANCE

Maire

- **Finances et logement**
- **Culture**
- **Administration et affaires économiques**
- **Sécurité**

----- Présentation des comptes |

Cette année est marquée une nouvelle fois par un résultat bénéficiaire. Globalement, l'enregistrement de correctifs d'impôts d'années antérieures positifs, un gain extraordinaire suite à la vente des actions de Télélancy S.A. ainsi qu'un non-dépensé sur la nature 31 "biens et services" ont contribué pour une large part aux excédents.

Les comptes communaux présentent un résultat excédentaire de Fr. 12'862'585.56, par rapport à un bénéfice budgété de Fr. 141'500.-.

Les perspectives économiques s'améliorent, mais au cours de l'année écoulée, les secteurs économiques et les différentes branches d'activités du canton n'ont pas été marqués de la même manière par la croissance.

Dans ce contexte, selon les chiffres fournis par le Département des finances en matière de recettes fiscales, l'impôt estimé 2013 des personnes physiques dépasse très légèrement les prévisions budgétées soit + Fr. 328'000.-, mais il est en plus significativement amélioré par des correctifs d'années antérieures pour Fr. 5.93 millions.

Toutefois, si l'on compare uniquement la progression de la production estimée de l'impôt des personnes physiques au barème ordinaire entre 2012 et 2013, production qui représente 68% du total de cet impôt, elle s'établit à seulement 1.58%; progression influencée dans une moindre mesure par la détérioration de notre taux de part privilégiée, qui est passé de 59% en 2012 à 58% en 2013.

L'impôt des personnes morales fournit également un gain supplémentaire non négligeable, puisque nous enregistrons Fr. 962'000.- de correctifs d'années antérieures. Par rapport à Fr. 6.37 millions budgétés, les comptes sont clôturés à hauteur de Fr. 7.76 millions. L'estimation de la production 2013 est cependant en légère diminution de 5% par rapport à 2012, nette de correctifs.

Enfin, la taxe professionnelle communale atteint la somme de Fr. 8.9 millions, et s'établit ainsi au même niveau qu'en 2012.

Au niveau des charges, il convient de relever le disponible par rapport au budget sur la nature 31, biens, services et marchandises, de Fr. 1.83 million (soit -7% sur la rubrique), alors que les charges de personnel sont dans la cible. Les recettes de la fiscalité ont, quant à elles, entraîné des ajustements à la hausse de provisions fiscales.

Au chapitre des investissements, la part à financer s'est élevée à Fr. 9'756'000.- contre Fr. 21'680'000.- prévus au budget. Plus concrètement, au niveau des dépenses, on relève que près de 24% de la planification ne s'est pas réalisée.

La dette s'accroît de Fr. 7'000'000.- principalement pour faire face aux besoins courants de la trésorerie communale, ainsi que pour couvrir le versement cash à la CAP dans le cadre de son assainissement. La charge des intérêts de la dette, quant à elle, est en baisse, confirmée par la diminution du taux moyen de la dette. Grâce à des taux historiquement bas appliqués ces dernières années et à une bonne gestion, il est intéressant de constater qu'il y a 10 ans, avec une dette pratiquement au même niveau qu'à fin 2013, les intérêts versés étaient de Fr. 1.5 million plus élevés.

Quant au résultat net des immeubles du patrimoine financier, il présente un écart négatif de Fr. 558'000.- par rapport au budget, en raison notamment d'importants travaux d'entretien sur l'immeuble, 70, route du Pont-Butin.

Les revenus, sans les immeubles, atteignent Fr. 104.39 millions alors que le budget prévoyait un total de Fr. 94.64 millions, soit un écart favorable de Fr. 9.75 millions.

Le total des charges s'inscrit à Fr. 101.23 millions alors que le budget prévoyait un total de Fr. 100.18 millions, soit un dépassement net de Fr. 1.05 million.

Le résultat des immeubles atteint la somme de Fr. 5.12 millions; auquel il faut ajouter, au chapitre du patrimoine financier, le gain sur la vente des actions de Télélancy S.A. de Fr. 4.58 millions.

Compte tenu de ces éléments, **l'excédent de revenus total s'élève à Fr. 12,86 millions.**

Pour mieux comprendre ce résultat, voici sa décomposition en écarts en partant du résultat net du budget 2013 :

	<i>millions</i>
Résultat net du budget 2013	0.14
<u>Ecarts sur les dépenses</u>	
– Perte sur débiteurs fiscaux et fluctuations de provisions fiscales	-2.73
– Augmentation de la compensation versée aux communes frontalières	-0.62
– Disponible sur le poste "biens, services et marchandises" (P.A.)	1.83
– Disponible sur les subventions versées	0.62
– Gain sur les intérêts passifs	0.22
– Autres postes de charges, dépassement net	-0.37
<u>Ecarts sur les revenus</u>	
– Impôts, fonds de péréquation et TPC	8.75
– Gain sur la vente des actions de Télélancy SA	4.58
– Revenus divers, revenus des biens, autres revenus	1.00
<u>Résultat des immeubles du P.F.</u>	-0.56

Résultat final 2013

12.86

Comptes de fonctionnement Revenus

Leur total, en tenant compte du résultat net du patrimoine financier de Fr. 9.7 millions, s'élèvent à Fr. 114.10 millions contre Fr. 103.53 millions aux comptes 2012, et Fr. 100.32 millions au budget 2013. L'écart positif par rapport aux comptes 2012 est de Fr. 10.57 millions ou de + 10.2 %.

L'essentiel des revenus provient du produit de l'impôt communal. En termes de valeur de production brute, l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques évolue de la manière suivante :

COMPTES 2012	65.83 mios	(+ 5.22 %)
COMPTES 2013	70.76 mios	(+ 7.49 %)
BUDGET 2013	64.51 mios	
BUDGET 2014	66.78 mios	

Sur la base des chiffres de l'Administration fiscale cantonale (AFC), nous constatons une augmentation de 7.49 % de la production brute globale des personnes physiques par rapport à nos comptes 2012. Mais si nous comparons l'évolution de l'impôt estimé entre les exercices fiscaux 2012 et 2013, sans tenir compte des correctifs des années précédentes, estimés ou notifiés, on remarque un tassement des revenus (-0.4%).

S'agissant de **l'impôt cantonal et communal (ICC) au barème ordinaire**, l'AFC nous fournit également les informations suivantes.

La production 2010, à ce jour, a été notifiée à raison de 95.5%, le solde restant une estimation. La production 2010 enregistre un écart positif estimé en 2013 de Fr. 397'121.-, soit 0.9 % par rapport à l'estimation 2010 effectuée au bouclage des comptes 2012.

La production 2011, à ce jour, a été notifiée à raison de 89.7 %. Elle enregistre également un écart positif estimé en 2013 de Fr. 1'407'645.-, soit 3.2 % par rapport à l'estimation 2011 réévaluée à fin 2012.

La production 2012, à ce jour, a été notifiée à raison de 63.8 %. On constate en 2013 qu'un correctif estimé de Fr. 2'646'951.- est venu s'ajouter à la production estimée en 2012, ce qui représente une augmentation de 5.9%.

L'estimation de la production 2013, en tenant compte du correctif inhérent à l'année 2012, montre une progression de Fr. 750'870.- ou + 1.58% par rapport à l'exercice fiscal 2012.

Quant à l'impôt à la source, il présente des signes de ralentissement. Cet impôt est perçu directement et sans reliquat. Une baisse importante d'environ Fr. 900'000.- est constatée en 2013 par rapport aux encaissements perçus en 2012, soit -5-2%. La proportion de l'impôt à la source par rapport à la production brute globale se situe à 23%.

Compte tenu des impôts sur les prestations en capital, de l'impôt à la source et de la reclassification des correctifs des exercices précédents, l'impôt 2013 des personnes physiques, par rapport à l'exercice fiscal 2012 ainsi corrigé, ne progresse pas. Il faut néanmoins relever que l'estimation 2013 portée en compte est de 0.5% supérieure à la production estimée au budget.

La provision pour estimation de la production est maintenue à 20 %, pour couvrir le risque de fluctuation des estimations, en lien avec les incertitudes des éléments sujets à modification qui affecteront les productions de l'année courante et des années passées.

Le reliquat passe de Fr. 26.8 millions au 31 décembre 2012 à Fr. 31.4 millions au 31 décembre 2013, soit + Fr. 4'603'000.- ou + 17.2 %. La provision sur reliquat est maintenue à 50 %, estimée suffisante pour faire face à d'éventuels risques de récupération.

L'impôt communal sur le bénéfice et le capital perçu auprès des personnes morales évolue quant à lui comme suit en termes de production brute :

COMPTES 2012	7.85 mios	(+ 109.3%)
COMPTES 2013	7.76 mios	(- 1.2%)
BUDGET 2013	6.37 mios	
BUDGET 2014	6.30 mios	

Cet impôt est par nature sensible à l'évolution de la conjoncture. Nous constatons un léger fléchissement de 1.2 % de la production brute globale des personnes morales par rapport à nos comptes 2012. L'analyse de la production, en replaçant les correctifs des années antérieures dans leur exercice comptable respectif, montre que l'estimation de la production 2013, par rapport à l'estimation corrigée de 2012 diminue encore plus sensiblement de 5% ou Fr. 356'990.-.

Afin d'anticiper les risques liés aux fluctuations d'estimation, un panel d'entreprises répond à l'administration fiscale, deux fois par an, à des questions portant sur l'évolution de leur bénéfice pour les années fiscales faisant l'objet d'estimation. Il est composé d'une centaine d'entreprises du canton, dont l'impôt cumulé représente près de la moitié de l'impôt total. Ainsi, le propre taux de croissance est appliqué à chaque entreprise du panel, sur la base des retours de questionnaire les plus récents. Pour les autres entreprises, le taux de croissance appliqué est celui résultant de la moyenne des entreprises répondant au questionnaire.

La production estimée 2012 est basée sur 35.8% d'impôt notifié; la production reflétée dans les comptes 2013 est constituée de 100% d'estimation. La provision de 20% est maintenue pour couvrir une situation de risque sur l'impôt courant estimé des personnes morales et notre exposition aux mouvements conjoncturels et économiques.

Le reliquat passe de Fr. 1.96 million au 31 décembre 2012 à Fr. 0.73 million au 31 décembre 2013, soit - Fr. 1'222'000.- ou - 62.5 %. La provision sur reliquat est maintenue à un taux de 50 %.

Quant à la taxe professionnelle, elle se présente de la façon suivante :

COMPTES 2012	8.92 mios	(+ 2.90 %)
COMPTES 2013	8.89 mios	(- 0.38 %)
BUDGET 2013	8.70 mios	
BUDGET 2014	8.90 mios	

Le résultat 2013 est constitué d'une part des déclarations basées sur les années 2011 et 2012, période de calcul pour la taxation 2013 d'une partie des groupes professionnels.

L'autre source des revenus est composée des contribuables dont la taxation annuelle a été reconduite, basée sur les exercices 2010 et 2011. Le niveau de la production 2013 est sensiblement le même qu'en 2012.

Examinons plus rapidement les autres sources de revenus :

- les revenus divers du PA se montent à Fr. 6.14 millions contre Fr. 4,96 millions en 2012. Cette rubrique recouvre entre autres les émoluments administratifs, les loyers des IEPA, les redevances d'utilisation et prestations de services (piscine, salles, cimetière etc.), les rétrocessions des financements spéciaux, les ventes des cartes CFF et des repas dans les restaurants scolaires, les remboursements des assurances, les encaissements des amendes, ainsi que les utilisations de provisions excédentaires.
- le fonds de péréquation intercommunale nous procure Fr. 5.24 millions contre 4.06 millions en 2012 et Fr. 4.33 millions au budget 2013; ce fonds est alimenté par 20% des recettes des personnes morales et est ensuite réparti entre les communes.
- les loyers du patrimoine administratif atteignent le même montant qu'en 2012, Fr. 4.54 millions.
- les subventions allouées au fonctionnement s'élèvent à Fr. 482'000.-, contre Fr. 406'000.- aux comptes 2012.

- les parts à des recettes ou contributions sans affectation totalisent la somme de Fr. 259'000.- Cette rubrique correspond à la part des taxes versées par les Compagnies d'assurance incendie et le produit sur la taxe du CO₂.
- le produit des intérêts et des participations du PA se monte à Fr. 155'000.-, contre Fr. 188'000.- aux comptes 2012.

Charges

Leur total s'élève à Fr. 101.23 millions en 2013 contre Fr. 100.03 millions en 2012, soit une augmentation de Fr. 1.2 million ou + 1.2 %.

Par rapport au budget 2013, les charges présentent un dépassement Fr. 1.05 million ou +1%.

Les postes essentiels des dépenses du patrimoine administratif sont les suivants, par ordre d'importance :

Charges de personnel : Fr. 24.83 millions aux comptes 2013, contre Fr. 28.89 en 2012 (Fr. 23.17 millions hors CAP). Le budget 2013 s'élevait à 24,67 millions.

Biens et services : Fr. 24.28 millions en 2013 contre Fr. 23.38 millions en 2012, soit une hausse de Fr. 0,9 million ou +3.8 %. En regard d'un budget 2013 de Fr. 26.11 millions, les dépenses en biens et services sont donc inférieures de Fr. 1.83 million.

Amortissements du PA : Fr. 16.45 millions en 2013 contre Fr. 14.43 millions en 2012 et dans la cible du budget 2013, qui se montait à Fr. 16.44 millions.

Subventions : Fr. 15.89 millions en 2013 contre Fr. 14.71 millions en 2012, et Fr. 16.51 millions au budget 2013.

Dédommagements versés aux collectivités publiques : ce poste regroupe principalement les frais de perception de l'impôt et les participations aux frais du SIS, des Evaux, de l'ACG et du SIACG, ainsi que du GIAP et de la FASE : Fr. 8.38 millions en 2013 contre Fr. 7.71 millions en 2012 et Fr. 8.21 millions au budget 2013.

Contributions à d'autres collectivités : pour Lancy, Fr. 4.72 millions en 2013, contre Fr. 4.23 millions en 2012. La part de la compensation financière aux communes frontalières correspond à Fr. 4.45 millions. Les communes participent à ces compensations à raison d'un quart, au prorata de ce que chacune d'elle reçoit sur les retenues à la source au titre de l'impôt sur le revenu dû par les frontaliers travaillant sur son territoire. Les trois quarts restant sont versés par le Canton. Le solde de la rubrique est constitué de Fr. 264'000.- à titre de contribution à la loi de 2009 sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale; la commune verse une part contributive depuis 2012.

Amortissements du PF : contre un budget de Fr. 1.45 million, ce poste totalise la somme de Fr. 4.20 millions aux comptes 2013. Cette somme comprend les pertes sur débiteurs fiscaux, constituées des remises et irrécouvrables, ainsi que les imputations forfaitaires, pour Fr. 0.89 million, selon les chiffres fournis par l'administration fiscale, et les fluctuations de provisions fiscales des personnes physiques qui se montent à Fr. 3.29 millions.

Intérêts passifs : Fr. 2.48 millions en 2013 contre Fr. 2.54 millions en 2012. Le budget 2013 prévoyait la somme de Fr. 2.69 millions, soit une économie de Fr. 215'000.- principalement due aux dépenses différées d'investissement.

Dettes

La dette communale est passée de Fr. 100 millions au 31 décembre 2012 à Fr. 107 millions au 31 décembre 2013, soit une augmentation de Fr. 7 millions. Il convient de relever que le versement extraordinaire en octobre 2013 de Fr. 5.7 millions en faveur de la CAP, provisionné en 2012 pour couvrir la baisse du taux technique, a dû être financé par l'emprunt. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

a) remboursements de deux emprunts à long terme, arrivés à échéance, pour Fr. 10 millions

b) amortissements financiers pour Fr. 3 millions
c) besoins en financements, deux nouveaux emprunts pour Fr. 20 millions

Le taux moyen de la dette s'est établi à 2,5 % au 31 décembre 2013, contre 2.65% une année auparavant.

Comptes d'investissement

Crédits

En 2013, le Conseil municipal a voté 26 crédits à charge du compte des investissements, pour la somme de (hors transfert PA/PF) :

- au patrimoine administratif Fr. 16,90 millions (dépenses brutes)
- au patrimoine financier Fr. - 2,00 millions (vente des Fleurettes)
- soit un total net de Fr. 14,90 millions

Parmi les crédits votés au patrimoine administratif, nous relevons 5 principaux objets :

La construction du bâtiment à caractère social au chemin de Sous-Bois	Fr. 4.55 mios
Le versement du capital de dotation pour la Fondation Lancy Médias	Fr. 2.50 mios
L'aménagement de l'esplanade centrale dans le quartier de la Chapelle, chemin de Compostelle	Fr. 2.36 mios
L'assainissement des collecteurs du secteur Semailles-Verjus	Fr. 1.54 mio
L'aménagement des pourtours dans le périmètre du quartier de la Chapelle	Fr. 1.16 mio

Parmi d'autres objets votés, chacun pour moins de Fr. 1 million, citons l'étude d'agrandissement de la salle communale du Petit-Lancy, la rénovation du préau B et de la piscine de l'école de Tivoli, les aménagements de nouveaux points de récupération dans le quartier Bachet-Pontets

ainsi que la mise en place de la zone macarons au Petit-Lancy.

Dépenses

En 2013, les dépenses brutes se sont élevées à Fr. 30.59 millions contre Fr. 40.19 millions prévus au budget, soit un volume de dépenses non concrétisées de Fr. 9.6 millions.

La planification se veut la plus proche de la réalité, dans les limites des ressources à disposition. Malgré l'effort porté sur une évaluation objective des besoins, divers facteurs ont une influence sur la différence entre les estimations et la réalité, comme des décisions différées apportées à la réalisation de projets, des retards tributaires des démarches administratives, ou encore des reports d'intentions.

La répartition s'établit de la manière suivante :

- a) Fr. 29.86 millions pour le patrimoine administratif, en regard d'un budget de Fr. 35.94 millions;
- b) Fr. 0.73 million pour le patrimoine financier, pour un budget de Fr. 4.25 millions.

Le montant dépensé de Fr. 30.59 millions a été couvert comme suit :

Autofinancement par les amortissements	Fr.16.45 mios
Subventions et recettes diverses	Fr. 4.38 mios
Autofinancement avant résultat	Fr.20.83 mios

soit une insuffisance de financement de Fr. 9.76 millions compensée par le résultat 2013. Au final, la dette augmente de 7 millions, en tenant compte des autres positions bilancielle à financer.

Conclusion

Le Conseil administratif ne peut que se féliciter de ce résultat largement excédentaire de Fr. 12,86 millions, mais qui peut paraître indécent dans un environnement économique instable et en pleine mutation.

Ce résultat positif, qui se révèle largement décalé en regard du résultat escompté au budget 2013, peut s'expliquer par les éléments suivants qui représentent à eux seuls Fr. 12,96 millions et qui ressortent des comptes, soit :

- Tout d'abord un non dépensé sur les charges prévues au budget de la rubrique 31 d'un montant de Frs. 1,83 millions qui démontre la rigueur dont fait preuve nos différents services de l'administration pour le suivi de leurs lignes budgétaires dont ils ont la responsabilité.
- Le non dépensé sur les subventions prévues au budget 2013 soit Frs. 620'000.00.
- Le gain exceptionnel sur la vente des actions de Télélancy SA d'un montant de Fr. 4,58 millions.
- Autre explication de ce résultat positif, ce sont les correctifs positifs d'impôts personnes physiques des années antérieures à 2013 de l'ordre de Fr. 5.93 millions. Il est intéressant de relever que, sans ces correctifs d'impôts des années antérieures, l'impôt estimé des personnes physiques ne dépasse que de Fr. 328'000.00 le montant prévu au budget 2013 soit 64,51 millions. Nous constatons même un tassement de moins 0,4% de l'évolution de l'impôt estimé entre 2012 et 2013.

Au niveau des investissements, il est à souligner que les dépenses effectives se sont élevées à Fr. 30,59 millions contre Fr. 40,19 millions prévus au budget 2013.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette volonté politique soutenue d'investissements imposée par le développement de la commune et les besoins de la population.

Toutefois et comme nous vous le rappelons à chaque occasion, ces investissements provoquent un besoin de financement accru

d'où une augmentation de la dette de Fr. 7 millions au 31 décembre 2013, ce qui la porte à Fr. 107 millions. Il convient de relever que la contribution de Fr. 5,7 millions à la recapitalisation de la Caisse de Prévoyance a aussi contribué au besoin de liquidités supplémentaires.

En tant qu'autorités lancéennes, nous devons faire face à un développement continu de l'agglomération urbaine en particulier, en matière de logement ou d'infrastructures de transports. Le territoire de la commune est en mutation constante et nous devons répondre aux enjeux liés aux projets d'envergure qui impactent notre territoire tout en veillant à tenir compte des aspirations légitimes en matière de bien-être de notre population. Dans cette perspective, il est de notre responsabilité de mettre à disposition de nos concitoyens et de nos entreprises des infrastructures et des prestations qui répondent à leurs besoins.

La Ville de Lancy est une commune solide et saine sur le plan financier et nous comptons poursuivre dans cette voie, ce qui nous permettra d'affronter l'avenir avec confiance, même si les enjeux économiques dans notre pays, et en particulier dans notre canton, sont devenus encore plus incertains suite au résultat de la votation populaire du 9 février.

Malgré tout, cette saine situation autorise le Conseil administratif et le Conseil municipal à poursuivre les objectifs fixés, à savoir :

- continuer à mettre l'accent sur l'entretien des bâtiments et des espaces publics communaux;
- compléter et poursuivre le renouvellement des équipements mis à disposition de la population;
- poursuivre la volonté de construire ou de collaborer à la construction de logements pour notre population ;
- investir dans les nouvelles infrastructures en rapport avec le développement de nouveaux quartiers et répondre ainsi à des besoins clairement exprimés;
- satisfaire de manière plus générale aux besoins prépondérants de la

population afin de favoriser son intégration dans la cité. ■

Service culturel |

Villa et parc Bernasconi

Quatre expositions ont rythmé l'année de la Villa Bernasconi, initiées par une collaboration avec le festival Antigél. Depuis ses débuts en 2011, la Villa est le partenaire arts plastiques de ce festival intercommunal et invite des artistes qui travaillent autour de la danse, la musique ou la scène.

Exposition *Lumière(s)*

30 janvier au 17 mars

Daniel DEMONT, Yves GODIN, Jonathan O'HEAR, Victor ROY

Lumière(s) a réuni 4 artistes qui assurent l'éclairage de scène de danse.



Daniel Demont. ©Dylan Perrenoud

En collaboration avec le service culturel, Antigél a investi également l'Institut Florimont avec son projet *Pointes et fleurets* reliant une danseuse et un escrimeur, ainsi que la Villa Tacchini avec une œuvre participative de Roger BERNAT inspirée par *Le Sacre du Printemps* dans la chorégraphie de Pina BAUSCH.

Exposition *ANDERSONVADI*

3 mai au 23 juin

Deux artistes, deux projets, deux univers : les installations muséales d'objets cuivrés de l'Anglaise Alice ANDERSON (*Performing life*) dialoguent avec les moulages de Pierre VADI (*Penthouse*). S'emparant d'objets du quotidien, les deux artistes associent des matériaux inattendus, soulignent le décalage entre formes et textures. Leurs travaux convergent sur le point de la concentration de la pensée et du geste créateur vers le dépouillement pour cerner l'essentiel.



Alice Anderson - *Performing life*©Dylan Perrenoud



Pierre Vadi - *Penthouse*©Dylan Perrenoud

Atelier pour enfants

2 au 5 avril

Expérimenter la photographie

Atelier pour enfants de 8 à 12 ans

- Comment fonctionne un appareil de photo ?
- Peut-on en construire un soi-même ?
- Quelle est la différence entre un appareil numérique et un polaroid ?

Mme Laetitia GESSLER, photographe professionnelle, a proposé une approche par l'initiation pratique au fonctionnement des appareils, une présentation des techniques de l'argentique, du numérique et du polaroid.

Festival Mai au Parc

24, 25 et 26 mai

« On a beau dire, et sentir, qu'il fait froid, quand la musique est bonne, le reste, on s'en fiche. Ainsi du festival **Mai au parc**, dont la 17^{ème} édition prenait ses aises ce week-end dans le petit vallon sous la Villa Bernasconi, à Lancy, rameutant une foule chaudement habillée certes, mais pas moins ravie de découvrir les perles d'une programmation soignée. » Voici comment la Tribune de Genève accueillait le petit festival du bord de l'Aire qui a, à nouveau, réuni des festivaliers heureux.

Festival Poussière du monde

24 mai au 9 juin

A pris ses quartiers dans les yourtes du Parc Bernasconi dès le week-end de Mai au Parc avec musique du monde, danse et marionnettes pour les enfants, en collaboration avec les Ateliers d'ethnomusicologie.

maiauparc.ch/2013/index.php



Festival Mai au Parc ©Dylan Perrenoud

Résidence

15 au 31 juillet

Compagnie Olga Mesa – Hors Champ / Fuera de Campo

CARMEN / SHAKESPEARE : dialogue pour trois étages et un jardin

Les sonorités évocatrices des sonnets d'amour de Shakespeare et celles de l'opéra

de Bizet sont le point de départ d'un métissage entre différents territoires artistiques (danse, arts plastiques, musique, vidéo, littérature) développé par Olga MESA (chorégraphe) et Francisco RUIZ DE INFANTE (plasticien).

Leur résidence s'inscrit dans une succession d'étapes, à Casablanca, Marseille, Lancy, Strasbourg et Montpellier. Un parcours d'installations audiovisuelles et trois rendez-vous performatifs ont été présentés par Olga MESA et Francisco RUIZ DE INFANTE à la Villa Bernasconi.

Exposition Bruits de fond

30 août au 13 octobre

A réuni des artistes d'ici et d'ailleurs autour de Luc ANDRIÉ et grâce à la collaboration des Musées d'art et d'Histoire, des Fonds d'art municipal et cantonal et de collections privées. Les collaborations avec ces institutions ont permis un choix des plus belles pièces des collections. Une publication avec un texte inédit de Jean-Yves JOUANNAIS a été éditée à cette occasion.

UNIVERS (PART. 3)

8 novembre au 5 janvier 2014

Augustin REBETEZ, photographe, dessinateur et vidéaste, s'entoure de Giona BIERENS de HAAN, architecte, génial inventeur de machines et de systèmes cinétiques dans la pure tradition de Tinguely, Noé CAUDERAY, « artiste presque brut », Morley HILL, poète-menuisier anglais et Louis JUCKER, fragile hard-rockeur. De leur complicité naît une proposition féérique et déroutante qui associe photographies, textes, dessins, personnages, films vidéo, machines et constructions.



UNIVERS (PART. 3) ©Dylan Perrenoud

Hors Villa Bernasconi Ferme Marignac

La Ville de Lancy soutient les activités artistiques amateurs des Lancéens à travers l'organisation d'une *Exposition collective d'Artistes Lancéens*, qui a réuni sur un week-end Philippe AEBY, Jeremy BROOME, Martine DEGLI AGOSTI, Brigitte KIRSCHBAUM, Clarisse MIAZZA, NRoel, Nouzha OTTMANI-MERSAOUI.

Collaborations

Le service culturel poursuit ses collaborations avec les autres services de l'administration pour **Livres à Lancy** et les festivals **Mai au Parc**, **Antigel** et **Bâtie**, avec les écoles pour le **Rallye des écoles** qui fait connaître l'environnement géographique et culturel de la commune à toutes les classes de 5^{ème} primaire de Lancy, avec les autres établissements culturels de la région et avec les autres communes du canton afin d'offrir le plus grand éventail de disciplines artistiques et culturelles à tous. **Danse en famille** est l'un de ces projets, qui ont établi un calendrier annuel intercommunal et que Lancy a accueilli trois fois en 2013.

Livres à Lancy

2 et 3 novembre

Littérature et saveurs de Chine

La manifestation a fait peau neuve en changeant d'intitulé et de graphisme. Un nouveau look pour un événement dont la teneur reste centrée sur le livre et l'écrit, avec, cette année, la Chine et ses traditions culturelles comme hôte d'honneur : musique, contes et chants, mah jong, danse du lion, arts martiaux, calligraphie, peinture

de masques et dégustation de thé ont émaillé le programme.

Divers

Le **Rallye des écoles** a vécu sa quatrième édition le 27 septembre et la manifestation a réalisé un excellent bilan de satisfaction. Parmi les collaborations de proximité, deux journées portes-ouvertes ont été réalisées avec le groupement

Quartier Etoile, créé en avril 2012 des relations de bon voisinage entre des espaces d'art du quartier, d'une volonté commune de faire connaître leurs activités et leurs collaborations. Les portes ouvertes ont eu lieu le 28 septembre et les 9 et 10 novembre, en parallèle au **Week-end Genève Art Contemporain**.

Fonds d'art visuel / acquisitions

La commission consultative a accompagné la réalisation des projets suivants :

- *Trame et Tram*, le tapis géométrique vert pâle créé par Silvie DEFRAOUI pour les trois arrêts du tram TCOB de Quidort, Petit-Lancy et Les Esserts, inauguré en juin.
- Les *Constellations*, réalisées par Alexandre JOLY dans les locaux du CAS des Communes-Réunies, et les onomatopées en métal peint
- Les peintures sur bois de la salle de rythmique de l'école de Tivoli, dues à Gilles PORRET.

Par son budget ordinaire, la Ville de Lancy, a acquis des œuvres d'Augustin REBETEZ (pochette de sérigraphies numérotée de *Un Arbre à chaque bras*), de David HOMINAL (sérigraphie *Through the Windows*), de Jessica RUSS (*Ronde n°2*, huile), de Laure MARVILLE (deux linogravures sur tissu *Sans titre*), de Myr MURATET (*Cerasela - Wasteland 23*) et de Gérard PÉTRÉMAND (*Projections fractales*, Tirage numérique s/aluminium 2/8).

Subventions

Le soutien de la Ville de Lancy a été accordé à l'Orchestre PraeClassica, l'EPI, la Fondation Culture et Rencontre, l'Association Lancy d'Autrefois, les Marionnettes les Croquettes,

les Concerts de Lancy et la Fête de la musique, l'Ensemble Polhymnia, l'Orchestre de Lancy-Genève, la Musique de Lancy, Lancy Percussion, l'Association pour la Danse Contemporaine, La Bulle d'Air, le Festival Antigél, l'EPI, Hip-Hop Communication, la Fondation pour les Musiques actuelles.

Il a accompagné les projets ponctuels des artistes Priscille LAPLACE, Philippe CORNAZ, Jonas BRÜLHART, Marc PERRENOUD, ceux des Associations Vertical Danse, Danse-Habile, Workshop, The Staches, Dancing Classrooms, Association Jeunesse et Musique, Green System, Grimaces Editions, Fullblast, L'homme-Orchestre et Festival Open Aire. ■

Ferme de la Chapelle |

Des mises en scènes marquantes

A chacune des sept expositions organisées, la galerie la Ferme de la Chapelle a changé de visage, pour proposer au public, ravi de cette diversité, des atmosphères très particulières.

Les murs de la galerie se sont vus tout à tour se recouvrir d'une fresque éphémère au charbon par Ariane MONOD, se peindre en vert pour servir d'écrin aux empreintes d'arbres et aux étranges plantes luminescentes de June PAPINEAU, ou encore se parer du très original journal intime de Pierre FERRARINI.



Springshots, June PAPINEAU (avril 2013)

Des spectacles pour tous les goûts

Opéra, jazz, performance, musique baroque, théâtre en plein air et contes coquins ont été au menu d'une année bien remplie en spectacles de toutes sortes.

Bien connu des amateurs de jazz ethnique, le GALM TRIO a enchanté un public très averti, tandis que plus de cent personnes ont été très impressionnées par la performance de l'artiste français Olivier de SAGAZAN, qui s'inscrivait dans le Parcours céramique carougeois.

Beaucoup d'enfants ont accompagné leurs parents pour assister à la très belle histoire racontée par Maulde COUTAU. Les petits ont aussi bravé la pluie pour assister à la

magie du spectacle en plein air «Les Poumons dans la Sciure».

Le rire était au rendez-vous avec la Compagnie LesArts qui a proposé des contes coquins et ses désormais célèbre LesArts Impro Show des plus désopilants. Son public habituel l'a suivi à la galerie, et a pu ainsi découvrir un lieu qu'il ne connaissait pas.

En novembre, le film de Pascal GRECO, «Nowhere» a été projeté en complément à l'exposition à laquelle il participait.

Le roman policier était aussi de la partie, avec le spectacle «Polar d'Amour» avec Pierre ROSAT qui a attiré de nombreux spectateurs.



Spectacle Les Poumons dans la Sciure avec Florian CUELLAR (septembre 2013)

Collaboration avec Plan-les-Ouates

La fermeture provisoire de la route de la Chapelle en début 2013 ayant rendu l'accès à la galerie difficile, il a été décidé d'exporter les expositions de manière virtuelle à la Julienne de Plan-les-Ouates qui a accueilli à chaque exposition deux événements, l'un pour les adultes et l'autre pour les enfants. Sous le titre de «Rencontres avec l'Art contemporain», une conférence avec diaporama d'images de l'exposition en cours a été proposée le soir, accompagnée par une dégustation préparée par le Café Julienne.

En parallèle, les enfants ont beaucoup apprécié les «Petites histoires et Histoire de l'Art» avec diaporama, qui ont entremêlé les explications sur les artistes exposés à la galerie, des récits racontés par des

conteuses professionnelles et inspirés des œuvres de ces plasticiens.

De l'importance de la médiation

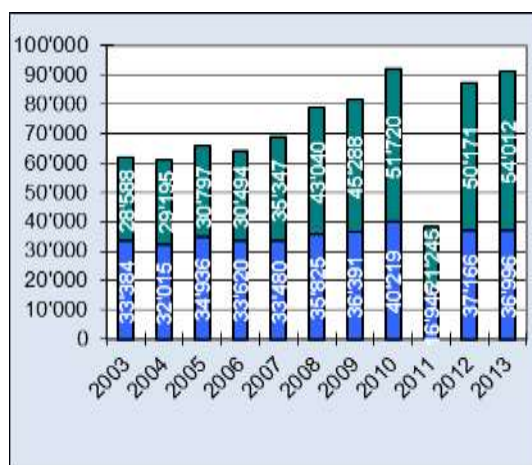
Depuis le début 2013, une médiatrice culturelle professionnelle anime, tous les samedis d'exposition, des visites à thèmes, suivies d'un atelier et d'un goûter pour les enfants accompagnés par un adulte. Parents et petits se sont montrés enthousiastes de cette nouvelle proposition qui permet de familiariser les plus jeunes avec la culture et d'ouvrir ainsi les horizons.

Lors des visites de classes, la médiatrice est également à disposition et cela port ses fruits, puisqu'il n'est pas rare, ensuite, de revoir les mêmes enfants «emmener» leurs parents pour leur faire découvrir fièrement une exposition qu'ils ont aimée.

Pour toute information complémentaire :
fermedelachapelle.ch ■

Bibliothèque |

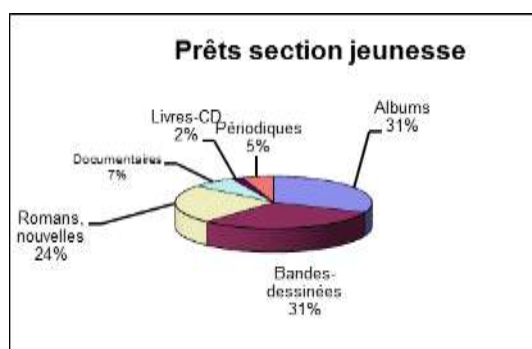
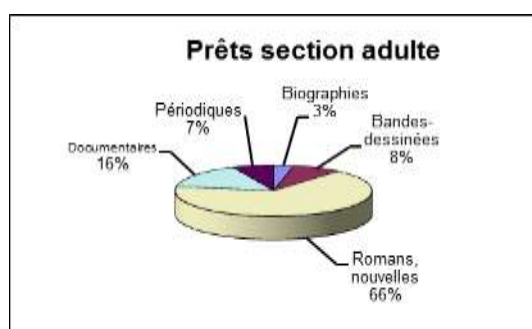
Prêts : rétrospective annuelle



Prêts section adulte

Prêts section jeunesse

Répartition par type de documents



- Durant l'année, 825 lettres de rappel ont été envoyées.

Répartition des prêts 2013

Quartiers	Adulte	Jeune	Total
Pt-L	5'756	6'347	12'103
Morgines	5'082	6'195	11'277
Plateau	2'238	4'397	6'635
Palettes	4'117	5'169	9'286
Gd-L	3'762	7'979	11'741
<i>Lancy</i>			51'042
Onex	5'097	10'264	15'361
PLO	2'272	2'423	4'695
Bernex	1'982	2'944	4'926
Confignon	1'331	2'213	3'544
Perly	154	256	410
Autres	5'046	5'553	10'599
France	159	272	431
Total	36'996	54'012	91'008

2012	37'166	50'171	87'337
2011	16'946	21'245	38'191
2010	40'219	51'720	91'939

Cette année encore, les prêts de la section jeunesse sont supérieurs à la section adulte. On constate une stabilité des prêts pour les adultes avec une variation de -0,46%, en revanche la section jeunesse explose avec une progression des prêts de 7,66% par rapport à l'année précédente. Soit une progression annuelle des prêts toutes sections confondues de **4,2%**, ce qui représente 3'671 prêts annuels supplémentaires.

Nouvelles inscriptions

2013	Adulte	Lancy	Jeune	Lancy
Janvier	22	15	17	13
Février	22	14	34	18
Mars	31	20	34	25
Avril	16	7	17	10
Mai	26	18	31	18
Juin	13	9	12	9
Juillet	15	11	24	13
Août	14	10	10	9
Sept.	19	11	19	8
Oct.	31	17	27	17
Nov.	26	16	20	11
Déc.	9	6	6	3
TOTAL	244	154	251	154

Total inscriptions annuelles
adulte/jeune:

495

- Sur les 495 nouvelles inscriptions 2013, il y a eu 308 inscriptions d'habitants de la commune.

Etat du fonds

(Mars 2014)

Adulte	Jeune	Total
22'060	12'758	34'818

- 296 volumes ont été réparés par l'équipe de la bibliothèque, ce qui représente une économie d'environ CHF 7'400.00.

Répartition des lecteurs (Janvier 2014)

Quartiers	Adulte	Jeune	Total
Pt-Lancy	1'469	219	1'688
Morgines	964	250	1'214
Plateau	629	199	828
Palettes	1'097	165	1'262
Gd-Lancy	827	212	1'039
Lancy			6'031
Onex	1'727	269	1'996
PLO	432	75	507
Bernex	522	92	614
Confignon	265	82	347
Perly	102	9	111
Autres	948	99	1'047
France	45	3	48
Total	9'027	1'674	10'701

Nouvelles acquisitions

Adulte	Romans, poésie, théâtre	795	
	Bandes dessinées	89	
	Documentaires	232	
	Biographies	55	
	Total livres	1171	
Périodiques		371	
Total adulte		1542	
Jeune	Albums	272	
	Romans	286	
	Bandes dessinées	238	
	Documentaires	122	
	Total livres	918	
	Périodiques		162
	Total jeunesse		1080

Animations

De multiples grilles tout au long de l'année sur des thématiques diverses et variées, tant pour les adultes que pour les jeunes, afin de faire découvrir le fonds de la bibliothèque aux lecteurs.

Pour n'en citer que quelques-uns :

- L'obésité
- Léonard de Vinci
- Les illustrateurs
- La zénitude pour les bébés
- Voyages littéraires autour du globe
- L'écriture de soi
- La Dystopie

Janvier – Mars : Prix *enfantaisie*

Pour la troisième fois consécutive, la bibliothèque a collaboré au prix *enfantaisie*. Belle participation et beaucoup de commentaires positifs de la part des lecteurs.

Décembre 2012 – Mars 2013 : Prix Chronos

Pour la deuxième fois consécutive, la bibliothèque a participé au prix Chronos, en collaboration avec l'Association VIVA et les écoles primaires En Sauvy et Cérésole. Bonne participation des jeunes et moins jeunes lecteurs.

Lectures et contes :

Les bibliothécaires ont proposé, à 3 reprises, des journées de lecture d'histoires aux enfants, toutes les heures pleines pendant les heures d'ouverture.

Durant le mois de décembre, tous les soirs à 17h00, une lecture de contes du calendrier de l'Avent a été proposée aux enfants.

Ces journées ont rencontré un vif succès, accueillant plus d'une centaine de participants par journée.

- 20 mars : Pâques
- 29 mai : Histoires pour faire rire
- 30 octobre : Histoires à faire peur
- 3 au 20 décembre : Contes du calendrier de l'Avent



Histoires à faire peur



Histoires de Pâques

Semaine sans TV

Le but était de faire découvrir la bibliothèque lors d'une animation dans le cadre de la semaine sans TV organisée par l'Association de parents d'élèves du Grand-Lancy.

Visites de classes

De très nombreuses classes, de la crèche à l'école primaire, ont été accueillies pour des présentations de la bibliothèque, pour des travaux de recherche ou pour des rendez-vous mensuels, en dehors des heures d'ouverture au public.

Prêts à domicile

Des prêts à domicile ont également été proposés à plusieurs habitants de la Commune ne pouvant pas se déplacer facilement.

Coups de cœur.

Comme chaque année, les bibliothécaires présentent mensuellement une sélection de livres "Coups de cœur" dans le Lancéen.

Livres à Lancy

L'équipe de la bibliothèque a participé à la 11^e édition de la manifestation "Livres à Lancy", les 2 et 3 novembre, à la salle communale du Petit-Lancy, sur le thème *Littérature et saveurs de Chine*

Le stand de la bibliothèque a ainsi proposé au jeune public des activités de bricolage autour du livre : fabrication de lanternes chinoises ou de masques.

De nombreux enfants et parents ont participé avec enthousiasme aux activités proposées (126 enfants ont fréquenté le stand et ont réalisé 176 masques et 57 lanternes).



Livres à Lancy 2013 ■

Affaires économiques & communication |

Journées des entreprises

La traditionnelle journée des entreprises lancéennes s'est déroulée, comme de coutume, au printemps. Organisée à la Grange Navazza, centre de séminaire et de conférence, cette 14e édition a mis l'accent sur l'économie et la fiscalité, notamment genevoises. Les participants ont bénéficié de la présence et de l'expertise de MM. David HILER, Conseiller d'Etat et Yves FLÜCKIGER, vice-recteur de l'Université de Genève. Cette journée, appréciée de tous, s'est conclue par un apéritif qui a permis à chacun d'établir des contacts, tant avec les autorités qu'avec les responsables de l'administration communale.

Petit-déjeuner des entreprises

Organisés deux fois par année, les petits-déjeuners sont devenus des rendez-vous incontournables pour les entreprises. Cette année, les participants ont eu l'occasion d'être accueillis par la Société Anonyme de Recherche et Réalisations Architecturales, établie depuis plus de 30 ans à Lancy, puis par l'agence UBS SA du Petit-Lancy, entièrement rénovée. Réunissant un nombre croissant de participants, ces rencontres conviviales et informelles suscitent un intérêt toujours renouvelé auprès des entreprises lancéennes.

Communication

Afin de mettre en valeur quelques-uns de ses nombreux atouts, la Ville de Lancy a réalisé une nouvelle carte postale.



Carte postale

Des zones d'habitat et d'activité intenses qui tutoient des décors bucoliques aux architectures modernes jouxtant des maisons de maître néoclassiques, Lancy déploie avec bonheur ses multiples facettes. A envoyer ou à collectionner, la carte est en vente à la Mairie au prix de revient, jusqu'à épuisement du stock.

Proposer de nouvelles prestations implique la mise en œuvre d'actions de promotion destinées à informer la population. L'organisation pour la première fois cette année de soirées « nocturne » à la piscine de Marignac a conduit la Ville de Lancy à concevoir un support de communication attractif sous la forme d'affiches disposées sur les principaux lieux de passage et les panneaux d'affichage officiels.

Une seconde vie pour les supports promotionnels éphémères: en collaboration avec l'entreprise sociale Label Bobine œuvrant dans le domaine de la réinsertion professionnelle, une collection exclusive d'articles pratiques, modernes et aux couleurs de Lancy a été confectionnée. Cette belle collection est un exemple réussi de recyclage des bâches et symbolise parfaitement l'axe social et environnemental de l'Agenda 21. Destinée à des cadeaux protocolaires, cette première édition limitée comporte une série de sacs et de pochettes de différents modèles ainsi que des fourres de protection pour les tablettes.

Support tout public, l'agenda culturel est destiné principalement aux habitants de la commune. Désireux de valoriser les initiatives culturelles proposées par la Ville de Lancy ainsi que différents groupements le visuel de l'agenda culturel a été totalement renouvelé. Publié en janvier, avril et septembre, il fait l'objet d'un tout ménage envoyé à chaque foyer lancéen. Décliné en affiche sur les panneaux communaux et téléchargeable sur lancy.ch, il comporte dorénavant un logo « jeune public » qui facilite la lecture du document et le choix des familles pour l'organisation de leurs loisirs.

Dans une volonté d'offrir un cadre de vie convivial à sa population et tirant parti des avancées techniques dans la réalisation de supports promotionnels, **un nouveau visuel pour la promotion des marchés de Lancy** a été réalisé.

communication institutionnelle à l'échelle du Grand-Genève. ■



Visuel marché

En effet, la Ville de Lancy est convaincue que les étals de ces producteurs et commerçants participent à la qualité de vie de la Commune et elle a à cœur de favoriser ces rendez-vous hebdomadaires.

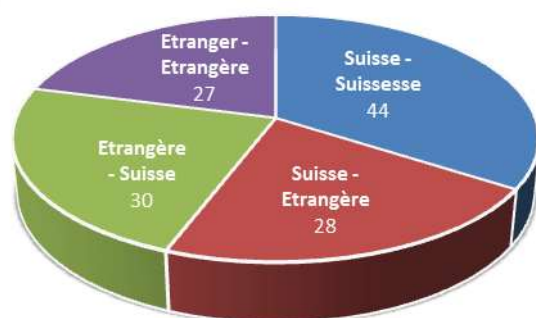
Manifestation - événements

Organisée dans le cadre de l'Association des chargé-e-s de communication des communes genevoises (A3CG), la Ville de Lancy a **accueilli les Premières Rencontres transfrontalières de la communication**. Cette rencontre a réuni une cinquantaine de professionnels de la communication des collectivités publiques du Grand-Genève. L'objectif de cette rencontre était le lancement du réseau des communicants franco-valdo-genevois. En outre, elle a permis aux participants de partager les meilleures pratiques en matière de

Etat civil |

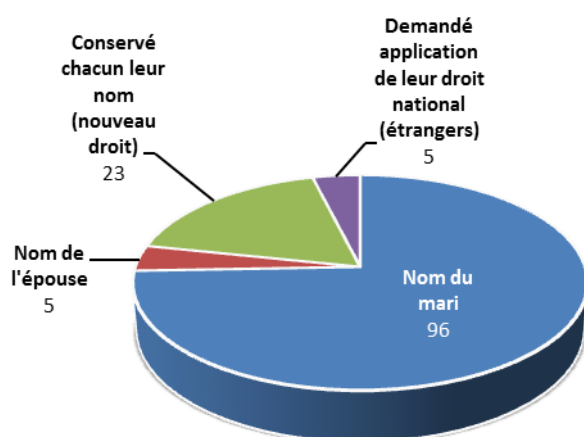
Il a été enregistré ...

- 2 Naissances
Enfants nés sur le territoire de Lancy à domicile.
- 47 Reconnaissances d'enfants
Parents non mariés ensemble
- 2 Partenariats enregistrés fédéraux
- 129 Mariages



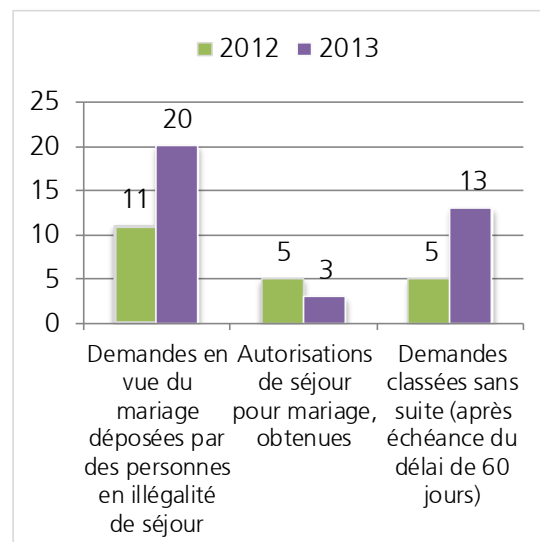
Note : les magistrats ont célébré 11 mariages

Choix du nom après mariage



Légalité de séjour

Dès 2011, les ressortissants étrangers doivent prouver la légalité de leur séjour, dans un délai de 60 jours, pour pouvoir se marier en Suisse (art 98 al 4 CC). Au terme de ce délai un courrier recommandé les informe que le dossier de mariage est annulé et classé sans suite.



Notes :

- 20 (11 en 2012) personnes en illégalité de séjour ont déposé une demande en vue mariage à Lancy.
- 3 (5) ont obtenu une autorisation de séjour « pour mariage » délivrée par le service examen et séjour de l'OCPM (Office Cantonal Population Migrations) d'une validité de 6 mois.
- 1 couple a annulé le mariage
- 3 sont transitoires sur 2014
- 13 (5) ont vu leur dossier classé sans suite par l'état civil de Lancy après le délai des 60 jours.
- Beaucoup de demandes pour peu d'autorisations délivrées cette année.
- 50% d'autorisations en 2012 pour 15% en 2013.

Nouveau droit du nom

Egalité de droit des époux

La modification du Code civil entrée en vigueur le 1er janvier 2013 (art. 160 et 161 CC)

Le mariage n'a en principe plus d'effet sur le nom et le droit de cité des personnes qui le contractent. Chacun des époux conserve son nom et son droit de cité. Même si ce nom est source d'une ancienne union, double nom y compris. Si l'un des fiancés ne porte plus son nom de célibataire, il peut remettre dans le cadre de la préparation au mariage une déclaration de nom s'il veut porter, suite au mariage, son nom de célibataire.

Les fiancés peuvent toutefois déclarer vouloir porter comme nom de famille

commun, le nom de célibataire de l'homme ou de la femme.

Les fiancés étrangers peuvent demander, conformément à l'art. 37 al. 2 LDIP (Loi Droit International Privé) que leur nom soit régi selon leur droit national et non par les règles du droit suisse.

Les mêmes possibilités sont offertes aux personnes de même sexe qui enregistrent un partenariat.

Dans tous les cas, le droit de cité reste sans effet suite au mariage ou partenariat. Il ne change pas, même si la personne a acquis cette origine par un précédent mariage.

L'enfant de parents mariés reçoit, soit le nom de famille commun, soit – si ses parents portent un nom différent – le nom de célibataire que les parents lui ont choisi comme nom de famille au moment de la préparation du mariage (art. 270CC). Il acquiert le droit de cité du parent dont il porte le nom.

90 Déclarations de noms

Dès le 1^{er} janvier 2013, les personnes ayant changé de nom suite à un mariage peuvent reprendre leur nom de célibataire en tout temps. Pour rappel jusqu'à cette date, cette possibilité était offerte durant l'année suivant le divorce.

55 (16 en 2012) femmes divorcées depuis une année ou plus (nouveau), ont souhaité reprendre le nom qu'elles portaient en tant que célibataire. Il n'est dès lors plus possible de reprendre son nom porté avant le mariage - nom du précédent époux.

Toutes personnes (femmes essentiellement) ayant changé de nom suite à un mariage contracté avant 2013 (nouvelle loi) a la possibilité de reprendre son nom de célibataire même si l'union est toujours scellée.

20 personnes encore mariées ont signé une déclaration de nom afin de reprendre leur nom de célibataire.

De plus, si une personne use de ce dernier droit, le couple peut également décider (transitoire durant l'année 2013) que les enfants prennent le nom de leur mère. Aucune déclaration dans ce sens n'a été reçue.

Les partenaires (union de personnes de même sexe) ont également, dès 2013, la possibilité de prendre le nom du conjoint.

2 couples homosexuels ont fait une demande afin de porter un nom commun.

Dernière variante de déclaration de nom ; les parents non mariés ayant des enfants communs peuvent, s'ils ont tous deux l'autorité parentale conjointe (à demander au TPAE, Tribunal Protection Adulte Enfant), enregistrer un changement de nom et attribuer le nom du père en lieu et place de celui de la mère (appliqué, de base, si l'enfant à des parents non mariés).

12 couples ont enregistré une déclaration dans ce sens **pour leur(s) enfant(s)** en 2013.

1 annulée (double enregistrement)

Total : 90 déclarations de nom tout confondu, contre 16 en 2012

63 Décès

Survenus dans la commune de Lancy

333 événements divers enregistrés à Lancy en 2013

111 Renseignements/saisies dans Infostar

Le service a saisi dans le programme d'état civil informatisé 111 personnes. (423 en 2012)

Les saisies de personnes étrangères ont été effectuées afin de pouvoir procéder à une transaction événementielle (mariage - reconnaissance - décès etc...).

La saisie des 25'000 Lancéennes et Lancéens inscrits sur des feuillets dans le registre (papier) des familles jusqu'en 2004*, a été terminée en fin 2012. Toutes ces personnes originaires de Lancy se trouvent désormais dans le système informatique de l'état civil suisse appelé Infostar.

** en 2004 suppression du registre papier en faveur du registre fédéral informatisé : Infostar*

1351 Actes d'état civil établis

951 actes d'état civil ont été délivrés et facturés. Certains documents sont édités dans le cadre d'une préparation d'événement et ne sont pas comptabilisés (non facturés, env 400) .

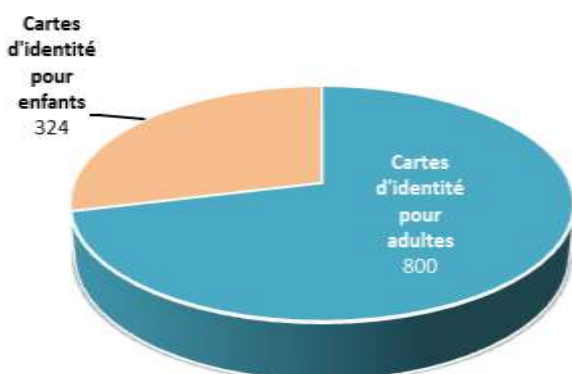
85 Naturalisations

Le Conseil administratif a délivré 34 préavis municipaux à des candidats étrangers âgés de moins de 25 ans. Le Conseiller administratif délégué aux naturalisations a auditionné 66 personnes âgées de plus de 25 ans.

85 dossiers de naturalisation ont abouti et ont été traités par la transaction « droit de cité » dans le système Infostar par l'état civil de Lancy. Une nette diminution d'année en année est à relever (217 en 2010, 187 en 2011 et 129 en 2012)

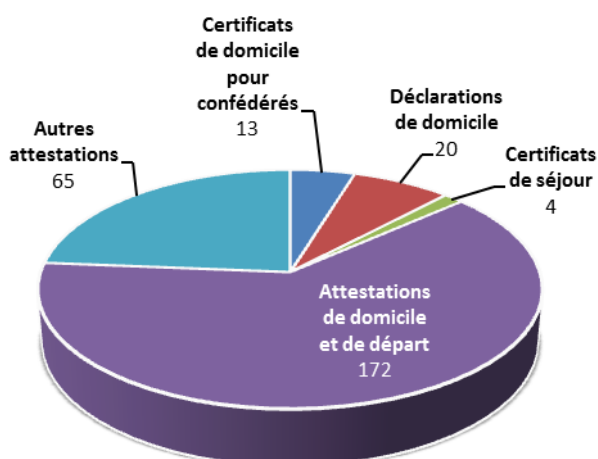
Les demandes de ressortissants portugais sont toujours majoritaires mais de nouvelles nationalités sont apparues : Bélarus, Equateur, USA.

1124 Cartes d'identité



Note : En outre, le service a établi 156 **déclarations de vol** principalement, mais également de perte, de cartes d'identité.

274 Diverses attestations relatives au domicile



Certificat de domicile :

Ancien « permis d'établissement », délivré aux ressortissants suisses confédérés (non genevois) lors d'une arrivée sur Genève (Lancy).

Déclaration de domicile :

Suisses domiciliés sur Lancy ayant une adresse secondaire dans un autre canton

Certificat de séjour :

Confédérés (pas genevois) arrivant sur Lancy avec adresse principale sur un autre canton.

Attestation de domicile :

Délivrées à des fins administratives

Autres : Certaines prestations ne sont pas soumises à émoluments, telles que changements d'adresse à l'intérieur du canton, genevois arrivant à Lancy ou, genevois et confédéré partant du canton ou, changement d'adresse à l'intérieur du canton.

65 transactions de ce type ont été effectuées.

1081 Encaissements pour l'état civil

L'office a établi diverses transactions relatives à la délivrance des documents émis, mariage, partenariat, décès, naissance, reconnaissance, déclaration de nom etc. / sans pièce d'identité et domicile.

- 211 factures
- 625 quittances par caisse
- 234 par carte bancaire
- 11 paiements directs au CCP ou compte bancaire de Lancy

3 Collaboratrices à l'état civil

+ 1 huissière

Comme en 2012, deux officières à 100% ont géré l'office ainsi qu'une secrétaire d'état civil à 50%. Une nouvelle responsable d'office a été nommée. Les officières de Lancy sont maintenant toutes deux en possession du brevet fédéral, devenu obligatoire en 2004.

60 à 110 dossiers sont gérés simultanément.

Les officières se rendent régulièrement à travers le pays à des meetings, cours ou

conférences concernant la profession. En 2013, l'Assemblée fédérale s'est tenue à Zoug et l'Assemblée cantonale à Carouge.

Une nouvelle huissière a débuté cet automne. Sa fonction, lors des mariages :

- vérifier les identités des témoins
- installer les fiancés et invités
- faire la lecture du registre de mariage durant la cérémonie
- apporter le registre à signer aux époux.

Sa précieuse collaboration décharge les officières et leur permet de finaliser les démarches administratives à l'issue de chaque mariage.

Mandat pour cause d'incapacité

Entrée en vigueur du nouveau droit de la protection de l'adulte, le 1^{er} janvier 2013. Enregistrement du mandat à l'EC.

Qu'est-ce qu'un mandat pour cause d'incapacité?

Tout individu capable de discernement peut établir un mandat pour cause d'incapacité afin de désigner une personne (physique ou morale) qui sera chargée de lui fournir une assistance personnelle, d'administrer son patrimoine au cas où il perdrait l'exercice des droits civils (capacité de discernement).

Enregistrement

Afin de s'assurer que le mandat ne reste pas lettre morte, il est possible de faire enregistrer son existence ainsi que le lieu où il est déposé, dans le registre de l'état civil.

Autorité de protection de l'adulte

Lorsqu'une personne perd sa capacité de discernement, l'autorité de protection de l'adulte s'enquiert auprès de l'office de l'état civil de l'existence ou de l'inexistence d'un mandat pour cause d'incapacité.

Ce nouvel outil n'est pas connu du grand public.

0 enregistrement à Lancy pour cette première année d'application. Une dizaine de demandes d'existence d'un mandat sont parvenues de l'autorité de protection de l'adulte ; réponses négatives. ■

Mais qu'est-il advenu de notre ami Emile Pommier ?

Souvenez-vous (CR 2012)

« **Une jolie histoire à Lancy en 1901...** Le 18 juin 1901 a été trouvé à Lancy, à la Chapelle, sous un pommier un enfant nouveau-né » ...

Il s'est marié en 1932, à la lecture de son feuillet de famille, son épouse lui a donné un successeur, mais sans lui, décédé en 1939, 4 ans avant la naissance d'Henri Albert né en 1943.

Vies tourmentées par ces temps troubles de 39-45, l'enfant changera de nom... Vie bien éphémère pour un arbre généalogique pourtant si bien nommé.

Lancy CE			ville d'état du 12 juillet 1901		Revue de famille
Feuillet de famille d'Emile Pommier					1/901
Lieu et date de la naissance	Prénoms et nom	Changements d'état civil, de nom et de nationalité			Lieu et date de décès
Lancy 18 juin 1901	Emile Fils de parents inconnus				Genève 16 août 1939
	Epouse :	Lieu et date de mariage :			
Châtillard (Vaud) 11 novembre 1905	Jeanne Suzanne de Rex (Vaud), fille de Charles Félix et de Jeanne Rosalie Herber Jullis née	Genève 8 octobre 1932	révisé d'un mariage (voir feuillet 1/944)		Montreux, VD 23 juillet 1952
Lancy CE			incapable par filiation		Revue de famille
Feuillet de famille d'Henri Pommier					1/943
Lieu et date de la naissance	Prénoms et nom	Changements d'état civil, de nom et de nationalité			Lieu et date de décès
24 novembre 1943	Fils de Pommier né de Pommier, Emile, décé le 16 août 1939				
	Epouse :	Lieu et date de mariage :			

Protection civile

ORPC Lancy-Cressy |

Evénements particuliers

2013 a été marquée par le jubilé des cinquante ans de la Protection civile.

L'ORPC Lancy-Cressy, avec d'autres organisations protection civile communales ou intercommunales, ont participé le 18 septembre à une action à l'EMS Vessy afin de déplacer des résidents dans un nouveau bâtiment, engagement coordonné par le canton. Trop d'astreints demandés auprès des diverses organisations protection civile étaient sur place par rapport au nombre de résidents à déplacer.

L'ORPC Lancy-Cressy a également participé le samedi 21 septembre à une manifestation coordonnée par le canton qui s'est déroulée à la caserne des Vernets. Une belle journée ensoleillée faite par les acteurs de la protection civile pour les acteurs de la protection civile.

A noter que l'ORPC Lancy-Cressy, en accord avec les autorités, n'a pas participé aux Automnales durant lesquelles un stand Protection civile présentait les moyens d'engagement. Un cours de répétition avait lieu aux Evaux et il aurait fallu dégarnir les effectifs pour les Automnales.

De ce jubilé des cinquante ans, il ressort clairement que les engagements ci-dessus, coordonnés par le canton, n'ont absolument pas fait l'unanimité. Aucune information n'a été diffusée dans les médias, principalement pour l'engagement du samedi 21 septembre à la caserne des Vernets, d'où le peu de visiteurs.

2013 est également une année où le fonctionnement de l'ORPC Lancy-Cressy a pris un bon rythme après deux années de mise en place, d'observation et de réadaptation des deux organisations de protection civile qu'étaient Lancy et Cressy.

Les différents domaines composant l'ORPC Lancy-Cressy (aide à la conduite, assistance

+ sanitaire, protection des biens culturels, appui et logistique) ont été affectés dans les différentes constructions protection civile :

- **Poste de commandement Caroline** → Etat-Major & aide à la conduite
- **Confignon** → assistance + sanitaire & logistique (cuisine)
- **En Sauvy** → Etat-Major & appui & PBC & logistique & logistique (cuisine)
- **Anneville & Electricité & Grand'Portes** → matériel surnuméraire

Un travail de fond a été mis en place pour rappeler aux partenaires de la sécurité que la protection civile est belle et bien présente et qu'il ne faut en aucun cas hésiter à la solliciter pour venir en appui. Preuve en est, l'ORPC Lancy-Cressy a répondu présente à chaque demande d'intervention.

Ressources humaines

Engagement au 1^{er} août d'une personne au sein du staff professionnel. Cette force supplémentaire était attendue et a permis de renforcer le système de réponse de premières urgences.

Interventions sur sinistres

- Dimanche 16 juin, un incendie se déclare à SOGETRI (centre cantonal des déchets de chantier et assimilé). Tous les corps de la sécurité de Lancy sont engagés sur ce sinistre, y compris vingt-six personnes de l'ORPC Lancy-Cressy.
- Vendredi 19 juillet, un orage stationnaire provoque plusieurs inondations. Les communes de Lancy et d'Onex n'ont pas été épargnées.
- Samedi 20 juillet, inondations au chemin Louis-Burgy (Grand-Lancy).
- Mardi 23 juillet jusqu'au mercredi matin 24 juillet, inondation dans les locaux en sous-sol du bâtiment de l'Office cantonal de la population → sauvetage des archives de l'Etat civil cantonal coordonné par le responsable cantonal de la Protection des biens culturels. Ces archives étaient stockées à moins de

10 cm du sol et ont trempé le week-end entier dans l'eau due à l'orage du 19 juillet. Cent trois caisses de maraîchers ont été remplies d'archives et amenées dans un entrepôt de congélation à Satigny pour stopper la propagation des moisissures et être traitées ultérieurement par une entreprise spécialisée. Seize personnes de l'ORPC Lancy-Cressy ont été engagées.

- Jeudi 25 juillet, nouvelle intervention dans les locaux en sous-sol du bâtiment de l'Office cantonal de la population, intervention une nouvelle fois coordonnée par le responsable cantonal de la Protection des biens culturels. Le Service des naturalisations s'est aperçu que ses documents étaient humides alors que nous étions dans le bâtiment les jours précédents. La problématique de cette intervention était la destruction de certains documents sensibles devenus inutilisables à cause de l'humidité. Les containers dans le bâtiment prévus pour la destruction des documents étant trop petits, un camion, une benne et un chauffeur de la Ville de Lancy ont été mis à disposition. Les documents jetés en vrac dans la benne ont été directement détruits dans le four de l'Usine des Cheneviers. Quatorze personnes de l'ORPC Lancy-Cressy ont été mobilisées.

Il faut relever une excellente collaboration sur les interventions du 23, 24 et 25 juillet avec le responsable cantonal de la Protection des biens culturels.

- Lundi 29 juillet, l'adjoint du commandant PCi reçoit de l'OCPPAM (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires) une demande de mise à disposition de pompes pour la compagnie des sapeurs-pompiers d'Onex afin d'évacuer de l'eau dans des caves au 8, chemin des Mouilles suite aux intempéries

- Lundi 25 novembre, 19h25, relogement d'une personne et son chien suite à l'incendie de son appartement à l'avenue du Bois-de-la-Chapelle 13 à Onex. La personne étant déjà d'un certain âge, il est décidé de ne pas la reloger seule avec son chien dans une construction protection civile et de l'emmener, pour une nuit, à l'hôtel IBIS Budget au Petit-Lancy, hôtel qui accepte les animaux.
- Mercredi 27 novembre, 22h37. Un appui à la compagnie des sapeurs-pompiers d'Onex est demandé pour enlever environ 25m³ de copeaux, suite à un début de combustion, stockés dans le silo de la chaufferie à bois de l'école Belle-Cour. Cinq personnes de l'ORPC Lancy-Cressy ont été engagées, dont quatre du staff professionnel. Finalement, il s'avère que le problème ne venait pas des copeaux mais d'une panne du système de nettoyage automatique de la chambre de combustion.

Formation et perfectionnement

Les cours du premier semestre ont été planifiés pour les cadres de chaque domaine afin de leur rappeler les bases du management et de la conduite.

Quant aux cours du deuxième semestre, ils étaient axés pour les FoRE (**F**ormations **r**apidement **e**ngageables) afin de faire prendre conscience au personnel de l'importance de ces formations et du délai d'intervention préconisé par le canton, soit 1h30.

937 jours de service ont été utilisés pour l'instruction et le perfectionnement des astreints ainsi que les engagements et interventions.

Etat-Major

5 séances ont eu lieu pour permettre de régler le bon fonctionnement de l'ORPC Lancy-Cressy, l'interaction au sein de l'Etat-Major et la diffusion de l'information. A

noter que l'Etat-Major affiche un excellent esprit positif et une excellente collaboration.

Seul bémol à relever, la démission du chef domaine Assistance, pour des raisons notamment de divergences de points de vue quant au fonctionnement. Le poste a été rapidement repourvu.

Libération classe d'âge

La classe d'âge 1973 a été libérée de l'obligation de servir au 31 décembre 2013.

Contrôle des abris

Aucun contrôle des abris n'a pu être effectué. En effet, la priorité était de remettre à jour la base de données informatique ABRI 2000. Ceci a été fait pour celle concernant LANCY, grâce au soutien financier des autorités qui ont accepté que l'entreprise qui a conçu le programme règle directement ces problèmes. A noter que la base de données informatique ABRI 2000 pour CRESSY sera retravaillée durant l'année 2014.

Des contrôles d'abris seront effectués en 2014 sur Lancy.

Effectif

Total des astreints incorporés : 404 personnes instruites et actives (sur un effectif réglementaire de 510 personnes).

Conclusion

L'ORPC Lancy-Cressy doit continuer à parfaire et perfectionner son état de préparation à l'engagement qui doit être entraîné sans relâche afin de répondre à toute demande. ■

Police municipale |

Mission principale

Les agents de la police municipale peuvent agir dans les domaines de l'assistance, de la prévention et du dialogue.

Pour vivre en sécurité et former une communauté aux valeurs partagées, il est essentiel que chacun respecte les règles établies. La police municipale contribue à maintenir cette cohésion en se consacrant à la prévention comme à la poursuite des infractions.

Ses interventions ont pour objectifs d'assurer les conditions d'une cohabitation paisible au sein des quartiers, de lutter contre l'insalubrité, les nuisances sonores, la petite délinquance et les comportements à risque en matière de circulation routière.

Les agents s'efforcent d'anticiper et de résoudre les situations problématiques. Ils s'appuient sur leur connaissance du terrain et des liens de proximité qu'ils entretiennent tout au long de l'année avec les habitants, les commerçants, les réseaux associatifs et les institutions communales. Ils s'investissent également dans l'organisation de manifestations festives, culturelles ou sportives.

L'arrivée de nouveaux collaborateurs a permis de consolider les missions de proximité. Elles sont étendues afin d'occuper au maximum le territoire pour une meilleure visibilité et être encore plus proche de la population. Cela permet de diminuer le sentiment d'insécurité des citoyens.

Il faut souligner l'excellente collaboration, dans le cadre du groupement de la sécurité lancéenne (GSL). Il coordonne ses actions avec la gendarmerie mais aussi avec les polices municipales d'Onex, Bernex et Plan-les-Ouates.

Tâches dévolues à ce jour

- La sécurité publique, et la propreté,

- La tranquillité publique et l'exercice des libertés publiques,
- L'application de loi sur la gestion des déchets,
- L'application de la loi sur l'énergie,
- L'affichage public, les enseignes et les réclames,
- La circulation routière,
- La police rurale,
- Les bains publics,
- La protection contre le bruit et les vibrations,
- Les mesures à prendre pour combattre les épizooties,
- La surveillance des chiens,
- L'application de la loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens, règlement d'exécution sur l'interdiction des chiens dangereux,
- L'application de la loi générale sur les contributions publiques,
- L'exploitation à titre onéreux d'établissements voués à la restauration, au débit de boissons et à l'hébergement,
- L'organisation de spectacles et de divertissements publics,
- La fourrière des véhicules,
- La restriction temporaire de la circulation motorisée en cas de pollution de l'air,
- Les prescriptions fédérales sur la circulation routière.

Nouvelles compétences

Dès le 1^{er} septembre 2013

- Les agents sont chargés de veiller au respect de multiples lois et règlements cantonaux protégeant le domaine public.
- Les compétences des agents se sont étendues en matière de droit fédéral sur la circulation routière, comme effectuer des contrôles de vitesse et d'alcoolémie.
- La vente d'alcool ou la détention de stupéfiants.
- Les agents peuvent procéder à des auditions.

- Les agents communiquent leurs informations directement aux autorités judiciaires.

Effectif

Afin de gagner en proximité, l'effectif est réparti dans deux postes, situés au 56, route du Grand-Lancy et au 79, route de St-Georges.

- 21 unités dont 19 collaborateurs en uniforme, y compris le chef de service et un agent contrôleur du stationnement.
- 2 secrétaires gèrent les questions administratives au sein de chaque poste.
- 15 patrouilleuses scolaires assurent la sécurité quotidienne des enfants se rendant à l'école.
- 2 agents de parcs (*agents de civilité*) qui sillonnent le territoire (écoles et parcs) afin de prévenir les problèmes d'incivilité



Agents de la police municipale

Dégâts mobiliers urbains signalisations routière dommages à la propriété	120	0.00%
Sécurité de proximité (<i>parcs-écoles-commerces-parkings souterrains</i>)	494	+15.96%
Objets trouvés	90	+1.12%
Délivrance d'autorisation parentale certificats de vie	183	0.00%
Véhicules mis à disposition ou fourrière	114	-11.63%
Amendes d'ordre (Hors Fondation des parkings)	9922	+75.89%
Collaboration avec la gendarmerie du secteur & appels CECAL	388	+205.5%
Appels de citoyens	374	+32.62%



Résultats

REQUISITIONS 2013	Total	Variations par apport à 2012
Circulation stationnement	667	+ 34.48%
Contrôles, plantons de circulation, remplacements de patrouilleuses scolaires	225	-11.07%
Tranquillité salubrité publique	231	+27.62%
Animaux	63	+96.88%

Sapeurs-pompiers |

De nombreuses manifestations et événements ont jalonné la vie de la Compagnie de Lancy. Parmi ceux-ci, sont à relever notamment :

17 janv.	Rapport annuel OCPAM – Meinier
18 janv.	Vermouth
4 fév.	Réunion Cdt – SIG
20 fév.	Ass. arrondissement Arve/Rhône – Avully
2 mars	Ass. caisse de secours – Plan-les-Ouates
7 mars	Rapport techn. I/013 – OCPAM
9 mars	Ass. FGSP – Céligny
23 mars	Exercice compagnie / démontrer les connaissances <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pt moyen d’extinction ▪ Classe de feu ▪ Récupération d’insectes ▪ Tonne-pompe ▪ Facteur Stress
20 avril	50 ^{ème} école Cérésole
1 ^{er} juin	Cours technique officiers
26-28 juin	Fêtes des écoles
3 juill.	Garde stade de Genève
1 ^{er} août	Fête nationale
3 sept.	Exercice évacuation EMS Vendée
11 sept.	Ass. arrondissement Arve/Rhône – Carouge
2 oct.	Arrivée nouvelle Motopompe
5-12 oct.	Exercice compagnie / motopompe
8 oct.	Exercice évacuation EMS Mouille
13 nov.	Ass. arrondissement Arve/Rhône + magistrats – Avully
27 nov.	Ass. arrondissement Arve/Rhône – Troinex

Mais aussi durant toute l’année :

- Cours de cadres
- Exercices de sections
- Formation sur le tonne-pompe

- Gardes de préservation
- Exercices PRI
- Ecole de conduite
- Cours de tronçonnage
- Cours de récupération d’insectes
- Cours technique
- Cours BLS/AED
- Cours anti-chute
- Contrôle des colonnes sèches
- Entretien du matériel et de la caserne
- Instruction jeunes sapeurs
- Recyclage divers

La compagnie des sapeurs-pompiers a effectué **288** interventions, **49** en collaboration avec le SIS, **dont 108** seulement la compagnie et **131** pour le SIS.



Pompiers en intervention

Ce qui représente 213 sorties pour les chefs d’intervention et 171 où il a fallu alarmer nos sapeurs-pompiers, à savoir :

- **53 Feux**
- **86 Inondations**
- **20 Alarmes Fumée**
- **28 Sauvetages Animaux**
- **15 Préventions / Déblaiements**
- **7 Divers**
- **10 Renforts**

Manifestations

La Compagnie et l’amicale ont participé à diverses manifestations : les bonhommes hiver, Mai au Parc, fête des écoles, fête du 1^{er} Août, tournoi de pétanque, Lancy d’Autrefois et le Téléthon.

Effectif

10 Admissions: Mmes Sabrina PARDO, Rébecca VIGUIE et Charlotte ZWICKY et MM. Kevin GILLARD, Cédric LEFEBVRE, Jérémy MARCHAND, Patrick MARTINEZ, Yves MOUKOURI, Guillaume ROUSELLE et François SALOMON.

1 Sapeur pour l'école de formation : M. Yves Samuel MOUKOURI.

3 sapeurs pour l'école ARI : Mme Sonia CASELLA et MM. Quentin EGGER et Nicolas FERNANDES.

1 caporal formateur cours de base antichute FSSP : M. Olivier BRANCHAT.

38 sapeurs ont suivi divers cours: 5 pour la récupération des insectes, 4 pour le cours de tronçonnage, 10 pour la conduite avec feux bleus, 5 pour la préparation au permis C1, 2 instructeur anti-chute et 12 AED-BLS.

4 personnes ont quitté la compagnie : Mme Sandra CARTUJO et MM. Rafael LOPEZ, Jérémy MARCHAND et Roméo NJEUHA.

Retraite : M. Michel VERGAIN, Plt

Effectif de la Compagnie au 31.12.2013 est de 68 actifs dont 9 femmes.

10 ans de compagnie :
Caporal Didier FRAUCHITER
Sapeur Joseph CHAH
Sapeur Jean-Daniel PRATS

15 ans de compagnie :
Caporal Joelle EGGER

20 ans de compagnie :
1^{er} Lt Oscar BINDER
Sergent Ivano BONATO
Appointé Olivier AFFENTRANGER
Appointé Salem CHAABAN

Nominations

Sergent : MM. Erik DECORZANT et Yanick RUCHAT

Caporal : Mme Joelle EGGER



Pompiers en intervention

François BAERTSCHI

Conseiller administratif

- **Affaires sociales**
- **Aménagement du territoire**

Affaires sociales |

Le service des affaires sociales (SAS) poursuit ses différentes missions et tâches auprès de la population. On constate une certaine continuité des différents besoins et soutiens proposés aux personnes adressant une demande. Les chiffres ci-dessous en témoignent.

Le service est également actif et partie prenante de l'important travail fourni par nombre d'associations.

- Citons les différentes structures dédiées à la petite enfance ainsi que celles de la coordination de l'accueil familial de jour. Les relations sont constantes et, au-delà de la question importante du subventionnement, elles permettent un réel travail de réflexion pour répondre au mieux aux besoins.
- A relever la mise en route formelle de l'AFJ-Rhône-sud, regroupant les communes d'Onex, Bernex, Confignon et le Petit-lancy.
- Le SAS est également très impliqué dans les différentes actions d'animations et de travail social proposé par la Fondation pour l'animation socio-culturelle (Fase).
- Consolidation des projets à travers les différentes conventions bi ou tripartites.
- Poursuite du partenariat avec l'Association VIVA. La Ville de Lancy a signé un contrat de prestation pour promouvoir de nombreuses, et souvent innovantes, actions au profit des aînés.
- Ouverture, fin 2013, de 4 appartements d'urgence qui seront gérés par le SAS. Ils sont destinés à accueillir, pour de courtes durées et en attendant d'une autre solution, des personnes ou familles en grande difficulté.

Ressources humaines

Mme Catherine MURATORI-WEISS a pris une retraite anticipée après près de trente ans de service.

Action sociale

Action sociale individuelle

- Environ 160 personnes ont été suivies et aidées par le SAS. Ce chiffre montre une certaine stabilité par rapport à l'exercice précédent. Cela représente près de 500 entretiens, au SAS ou à domicile.
- 60 aides financières ont été octroyées sous forme d'aide ponctuelle.
- 9 prises en charge des frais d'obsèques ont été accordées.
- 24 familles ont été aidées par le paiement des frais de camps scolaires et 82 se sont vues octroyer des tarifs réduits d'entrée à la piscine de Marignac
- 70 remises de cotisations AVS ont été prises en charge.
- 225 aînés de plus de 90 ans ont reçu un cadeau à l'occasion des fêtes de Noël.

Restaurants scolaires

Des rabais sont accordés sur le prix des restaurants scolaires sur la base de critères déterminés par le revenu et le nombre d'enfants. 118 demandes ont été déposées. 73 familles ont reçu une aide, 30 étaient en-dessus des barèmes et 16 n'ont pas fourni les documents demandés

Service du logement

Plus de 200 demandes ont été enregistrées et 49 logements attribués.

Action sociale collective

Les permanences sur l'assurance maladie ont été reconduites au cours de l'automne. De même que la collaboration avec le CAD, le centre d'animation pour les aînés à la route de la Chapelle.

Autre nouveauté, et afin de rendre encore plus accessible cette prestation ponctuelle,

une ligne téléphonique a été ouverte durant les permanences au SAS.

38 personnes ont pu bénéficier de l'aide et des conseils offerts à cette occasion pour changer d'assurance-maladie de base et réaliser ainsi de substantielles économies.

Outre le fait d'avoir pu renseigner et aider les personnes dans leurs différentes démarches, les permanences ont permis de faire connaître le service et ses prestations.

Certaines situations rencontrées ont fait l'objet d'un accueil afin d'avoir un suivi avec une assistante sociale.

Emploi et insertion

L'accueil intercommunal pour les demandeurs d'emploi A.I.D.E a reçu 284 personnes au cours de l'année. 226 d'entre elles venaient pour la première fois. Ce qui a représenté 765 visites ou entretiens.

- 45% étaient des hommes et 55 % des femmes.
- 64 % de ces personnes sont lancéennes.
- 10 % de Plan-les-Ouates, commune partenaire.
- 6% résident en Ville de Genève
- 20% proviennent d'autres communes.

La majorité, soit 86%, se sont rendues à la permanence pour une aide à la rédaction d'un curriculum-vitae et pour effectuer des recherches d'emplois.

16% des personnes ont été orientées par l'Office cantonal de l'emploi, 19% par l'Hospice général, 17% par le service des affaires sociales. Les autres sont venues de leur propre initiative.

Si la répartition entre hommes et femmes ainsi que la provenance des personnes restent stables, le nombre de visiteurs et d'entretiens est en augmentation de plus de 100 par rapport à 2012.

En plus de ses consultations, A.I.D.E, propose désormais une rubrique consacrée à des thèmes liés à l'emploi, qui paraissent dans le Lancéen.

Contact Emploi Jeunes – CEJ

- 105 jeunes ont été reçus. Ce qui a représenté 41 filles et 64 garçons
- 21 jeunes ont effectué un stage d'expérimentation professionnelle, pour un total de 178 semaines. 23 jeunes ont effectué 40 semaines de stage d'observation.
- 2455 heures de travail en mandats dans des structures communales ont été effectuées par 57 jeunes.
- 24 contrats de travail de durée variable ont été conclus avec la Ville de Lancy.
- 9 jeunes ont mené à terme une formation initiale.
- 37 jeunes ont bénéficié d'une aide financière pour des cours de remis à niveau en français ou math.

Les excellentes collaborations entre les services communaux, les associations lancéennes et le réseau d'entreprises se poursuivent et permettent ainsi de consolider notre action, mais également de créer de nouvelles places d'accueil.

Un nouvel enseignant à la retraite a rejoint l'équipe de bénévoles. Celle-ci se compose désormais de 3 personnes qui apportent leur connaissance et leur expérience pour des appuis scolaires. Qu'ils en soient ici remerciés !

Bénévolat

Malgré les difficultés rencontrées par l'Association Partage, le partenariat s'est poursuivi normalement, ce qui a permis d'assurer régulièrement la distribution de denrées alimentaires ainsi que de produits de soin et d'entretien.

Les demandes sont nombreuses et le nombre de bénéficiaires ne cesse de croître.

Quelques chiffres pour illustrer ces propos. Il s'agit de la quantité totale distribuée au cours de l'année :

- 5'291 kg de fruits
- 9'382 kg de légumes

- 1'542 kg de viande
- 5'470 kg de produits frais
- 12'580 kg de produits secs
- 3'795 kg de boissons (sans alcool)
- 200 kg de pain frais
- 3'720 kg de produits de nettoyage
- 1'670 kg de produits d'hygiène
- 1'760 kg de puériculture
- CHF 236'850.00, valeur globale estimée.

Le vestiaire de seconde main est bien utilisé également. Il est aussi régulièrement alimenté par des vêtements généreusement offerts.

Les ateliers d'alimentation destinés aux aînés et aînées de la commune ne désemplissent pas. Il a fallu augmenter la fréquence.



Ateliers d'alimentation

400 repas ont été servis ! De précieuses collaborations se sont développées avec l'Association Viva et Contact Emploi Jeunes, dans un bel élan de rencontres intergénérationnelles. ■

Ecoles | Effectifs

Ecoles	12-13 Elèves	12-13 Classes	13-14 Elèves	13-14 Classes
Bachet	138	8	125	7
En Sauvy	448	22	459	23
Palettes	486	26	475	25
Caroline	334	17	322	16
Cérésole	184	8	177	8
Morgines	74	4	71	4
Petit-Lancy	342	16	334	16
Tivoli	338	17	342	18
Classes spéciales				
Caroline	33	4	31	4
En Sauvy	25	3	19	2
Palettes	18	2	22	3
Total	2'420	127	2'377	126

Moyenne de 20 élèves par classe.

Répartitions des classes

	1et 2 PH		3 à 8 PH	
	12/13	13/14	12/13	13/14
Bachet	8	3	/	4
En Sauvy	8	6	14	17
Palettes	10	5	16	20
Caroline	7	3	10	13
Cérésole	4	2	4	6
Morgines	4	2	/	2
Pt-Lancy	8	4	8	12
Tivoli	9	5	8	13
Total	58	30	60	87

Activités du parascolaires

Les activités parascolaires dépendent du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), dont la Commune de Lancy fait partie, et concernent les restaurants scolaires, ainsi que les activités surveillées. Ci-après, le nombre de repas servis dans les restaurants scolaires de la Commune :

Restaurants scolaires	11/12	12/13
Bachet	9'110	9'801
En Sauvy	26'345	29'607
Palettes	23'542	25'387
Caroline/Morgines	25'721	26'845
Cérésole	9'640	10'519
Petit-Lancy	16'239	17'728
Tivoli	16'496	19'963
Total	127'093	139'850



Aménagement du territoire

Liminaire : l'an 2013 a vu les débats cantonaux et communaux sur le plan directeur cantonal s'apaiser. Après la fronde des communes, la concertation a été réinitiée par le nouveau Conseil d'Etat. Tout n'est bien sûr pas réglé, mais les « arrondissements » des angles ont porté leurs fruits.

Lancy se voit confirmée dans son rôle urbain et les seules constructions prévues dans des Plans localisés de quartier en force ou bientôt en force font prévoir une augmentation de 10'000 habitants dans les 10 prochaines années.

Dossiers intercommunaux

Plan Directeur Cantonal (PDCn)

Lors de la commission du 6 mars, un point d'information sur le nouveau PDCn indique que :

- Il ne fera pas l'objet d'une nouvelle enquête publique.
- La densification de la zone villas du plateau de St-Georges reste un objectif à long terme, avec des densités différenciées selon certains critères.

CEVA : interface de la gare de Carouge-Bachet

M. BOITOUZET (DGT) et M. VIALA (Interfaces CEVA) présentent, à la commission de l'aménagement du territoire du 9 octobre, le projet d'interface de la gare du CEVA de Carouge-Bachet.

Quelques modifications sont intervenues par rapport au projet des lauréats du concours, ainsi que de nouvelles informations;

- Pas d'élargissement du passage piétons/vélos sous la route de St-Julien pour raisons financières (7 mios).
- Création d'une place haute qui permet de distinguer l'entrée du nouveau quartier de Chapelle-Gui.
- Mise en place d'une direction de projet pour la gare de Carouge-

Bachet dès novembre 2013.
Création

- Halte de Carouge-Bachet accueillera 4 trains à l'heure dans chaque sens, soit 10'000 passagers par jour et 15'000 environ en 2030.

Tram de St-Julien et gare des Palettes

Plusieurs participants sont convoqués à la commission de l'aménagement du territoire du 9 octobre pour une présentation sur l'état d'avancement des études :

- Tracé général des arrêts
- Contexte du Plan directeur de quartier des Semailles et son influence sur Lancy
- Avancement des études sur le chemin des Palettes et l'avenue du Curé-Baud et leurs principales variantes.
- Boom sur le pôle d'échange des Palettes : aménagement et fonctionnement.

Communauté des communes urbaines (CCU)

Cette association vise à mettre en commun les compétences des Villes de Genève, Carouge et Lancy dans le cadre du PAV (Praille-Acacias-Vernets). La commission du 10 avril a préavisé favorablement un arrêté concernant une subvention d'investissement de Fr. 229'000.- par : 6 oui / 4 abstentions.

Le Conseil municipal du 2 mai demande le retrait de l'arrêté par le Conseil administratif. Un Conseiller municipal propose alors une résolution « Non au financement de la Communauté des communes urbaines par la Commune de Lancy ». La résolution est acceptée par : 20 oui / 11 non / 1 abstention.

PAV – Secteur Camembert (Fondation Earth Focus)

Le 5 juin, présentation par les requérants de la DR déposée le 12.02.13.

Le projet prévoit :

- 25'000m² pour des activités culturelles
- 25'000m² pour des espaces sportifs
- 70'000m² sont destinées à des surfaces administratives.

Les activités culturelles et sportives seraient réunies dans une galette composée de 3 étages en sous-sol et 3 étages hors-sol et les activités administratives dans les étages supérieurs. Cette galette serait accessible par des passerelles.

Le PDQ PAV décrit ce secteur comme un lieu emblématique et une porte d'entrée du Canton ; avec la halte CEVA de Carouge-Bachet, le lieu sera très bien connecté.

Dossiers lancés

Projet de plan localisé de quartier (PLQ) de l'Ancien-Puits

Volonté du département d'établir un PLQ sur ce secteur comportant 28 parcelles pour une surface de 25'640m². Présentation à la commission de l'aménagement du territoire du 9 janvier d'un projet. La commission demande au service de l'urbanisme de retarder le préavis de la commune afin qu'elle prenne connaissance du rapport sur les écoquartiers dans un premier temps.

Présentation de la méthode SMEO (écoquartier) à la commission du 6 mars.

PLQ Sovalp (quartier de l'Adret)

Lors de la Commission de l'aménagement du territoire du 9 janvier, est annoncée la découverte du risque OPAM (ordonnance sur les accidents majeurs) sur le site, ce qui entraîne un certain nombre de contraintes techniques lors de la construction des futurs immeubles.

Lors de la commission du 6 novembre, il est confirmé que le concours du lot A va être lancé en début janvier 2014. Il comporte 4 immeubles, 2 vont être construits par la Fondation communale immobilière et deux autres (IEPA) par la Fondation communale pour le logement des personnes âgées. La Ville de Lancy n'est pas propriétaire des autres lots, cependant une attention particulière est accordée à l'unité du futur quartier de l'Adret (aménagement extérieurs).

Projet de voie de liaison entre le Grand-Lancy et le Petit-Lancy

A l'issue des conclusions de la commission de l'aménagement du territoire du 6 mars et du 5 juin, le Conseil municipal décide par 24 oui/ 5 non/ 0 abstention d'accorder un crédit de CHF 117'000.- pour lancer un mandat d'étude parallèle (MEP). Ce MEP s'est déroulé à l'automne 2013 avec la participation de 5 bureaux d'architectes.

Lors de la commission du 4 septembre, la composition des membres du Conseil municipal au sein du Jury a été décidée : M. DEDERDING, M. BONFANTI, M. FAVRE, Mme FLOREY BARDET, M. FONTAINE, et M. MIZRAHI.

Plan localisé de quartier (PLQ) des Marbriers N° 29'769-543

Préavis favorable du Conseil municipal du 2 mai pour le PLQ N°29769-543. Accepté par 31 oui et 1 abstention.

Plan localisé de quartier (PLQ) Surville N° 29'885-543

La commission d'aménagement du 5 juin a été informée de la procédure d'achat de la parcelle n° 1652, 17-19, chemin des Erables/Surville, propriété de la famille Aubert, dans le cadre du PLQ-Surville. La parcelle est évaluée à CHF 22,8 mios par l'Etat.

Le Conseil municipal préavise favorablement le PLQ 29'885-543 par 22 oui / 7 non et 0 abstentions, lors de la séance du 20 juin ; étant précisé que l'affectation du bâtiment 20 est modifiée en faveur d'activités publiques d'intérêt général.

Présentation à la commission du 9 octobre des conventions entre les promoteurs du périmètre de Surville.

Dérogation à l'indice d'utilisation du sol

Nouvelle loi sur la densification des zones Villas adoptée le 26 janvier 2013

Présentation des modifications de la loi à la commission du 6 mars

- Augmentation des seuils au niveau des demandes de dérogation : auparavant le Conseil municipal préavisait pour les densifications à

partir de 25%, respectivement de 27.5% pour un HPE et 30% pour un THPE.

Dorénavant, les seuils ci-dessus ne sont plus soumis à dérogation. Le Conseil administratif préavisera les dérogations « simples » dès 40%, respectivement 44% HPE, 48% THPE.

Enfin, dès 50%, respectivement 55% HPE et 60% THPE, la dérogation devient « importante », le Conseil administratif et la commission préavisent, suivi d'une délibération au Conseil municipal. Cette modification de la loi a pour conséquence qu'une grande partie des préavis ne passera plus devant le Conseil municipal. Cependant le Conseil administratif s'engage à transmettre l'information sur les dérogations en cours.

- Dans le cadre d'une dérogation « importante » (de 50% à 60%), la parcelle concernée doit faire minimum 5000m² pour obtenir la dérogation.
- Le mode de calcul des surfaces a été modifié et la distance aux limites de propriété est passée de 6 mètre à 5 mètre.

27, chemin Haccius (parcelle 2659, feuille 32)

Transformation et agrandissement d'une villa (IUS 29.2%). Accepté à l'unanimité par le Conseil municipal soit, 29 oui / 0 non / 0 abstentions, le 31 janvier 2013

2, 2A, 2B, 2C chemin de Pierre-Longue (parcelles 779, 780, 3053, feuille 22)

Création d'habitats groupés A-B-C-D, faisant l'objet de la requête en autorisation de construire DD 106106-3 (IUS 55%). Accepté à l'unanimité par le Conseil municipal soit, 24 oui / 0 non / 0 abstention, le 26 septembre 2013.

4, chemin de Pierre-Longue (parcelles 779, 780, 3053, feuille 22)

Création d'habitats groupés E, faisant l'objet de la requête en autorisation de construire DD 106101-3 (IUS 54.6%). Accepté à

l'unanimité par le Conseil municipal soit, 24 oui / 0 non / 0 abstention, le 26 septembre 2013.

Panier à commissions foncier **Achats**

Aucun achat effectué.

Servitudes et échanges

Constitution de servitude de distance et vue droite, 61, avenue des Communes-Réunies, sur la parcelle 4565 (commune de Lancy) au profit de la parcelle 4564 (divers propriétaires privés) et au profit de l'Etat de Genève, est acceptée à l'unanimité, soit 31 oui – le 12 décembre 2013. ■

Frédéric RENEVEY

Conseiller administratif

- **Travaux et constructions**
- **Environnement et sports**

Service des travaux et constructions

Bâtiments patrimoine administratif Petit-Lancy

Ecole de Tivoli

- Rénovation du préau B, changement de l'étanchéité.
- Rénovation de la piscine, pose d'un carrelage dans le fond de la piscine.
- Agrandissement du restaurant scolaire.
- pose d'éclairage économique.

Ecole des Morgines

- Réparation de l'étanchéité de la toiture.
- Pose d'éclairage économique et amélioration de l'éclairage.

Ecole de la Caroline

- Création d'un abri pour les deux-roues, fermé par un grillage.
- Réparation de l'étanchéité sur dalle sur le dojo

Grand-Lancy

Ecole des Palettes

Travaux de rénovation lourde : blocs C + G terminés, blocs D et E, en cours (environ 55% des travaux réalisés).

Ecole Le Sapay

Poursuite de la construction d'un groupe scolaire conjointement avec Plan-les-Ouates, fin des travaux août 2015.

Bâtiments patrimoine financier

Grand-Lancy

Tressy-Cordy 3

Etude pour la rénovation intérieure et extérieure du bâtiment en cours, dépôt autorisation de construire en septembre.

Villa 96, route du Grand-Lancy

Construction d'un nouveau bâtiment à vocation sociale, travaux terminés en juin.

Immeuble chemin Sous-Bois

Réalisation d'un bâtiment de logements à vocation sociale, en prolongement de celui du 96, route du Grand-Lancy, en attente autorisation de construire. Début des travaux prévu en mai 2014.

IEPA des Marbriers

Préparation de l'appel d'offres pour un concours en entreprise totale (conception, réalisation).

Immeuble 1-3, avenue du Cimetière

Dépôt de l'autorisation de construire pour une allée appartenant à la Ville de Lancy (20 logements).

Bâtiments activités parascolaires, crèches, Mairie, divers Petit-Lancy

Garderie du Plateau, 4A, avenue du Plateau

Création d'une nouvelle fosse pour compteur SIG afin de séparer les compteurs de la garderie et du parc.

Garderie des Tout-Petits, 6, chemin des Clochetons

Rénovation des trois façades en bois, ponçage et vernissage des façades.

Grand-Lancy

Bâtiment administratif de la Mairie (BAM)

Travaux préparatoires, construction du parking et du gros-œuvre du bâtiment, terminés.

Crèche La Chapelle-les-Sciers

Crédit de construction voté en septembre, dépôt autorisation de construire. Début des travaux prévu en mars 2014.

Villa parascolaire, 1, chemin des Rambossons

- Réparation de la canalisation d'eau usée.
- Travaux de rénovation du sous-sol, pose d'une isolation sur les murs, travaux de peinture.

Centre de loisirs et divers Petit-Lancy

Maison de Quartier du Plateau

Concours d'architecture en octobre, lauréat : bureau BCR architectes.

Maison de Quartier Villa Tacchini

Création des aménagements extérieurs autour de la nouvelle salle polyvalente.

Terrain d'Aventure du Petit-Lancy

Rénovation du parquet au rez-de-chaussée et à l'étage.

Parc des Morgines

Etude de faisabilité d'un parc attenant au Terrain d'Aventure.

Locaux service des affaires sociales

Mise à disposition d'un local remis à neuf pour l'Association Viva.

Salle communale du Petit-Lancy

Poursuite de l'étude pour transformation et agrandissement de la salle communale.

Pavillon de l'Orangerie

Début des travaux de remise en ordre de l'étanchéité des murs et du drainage.

Grand-Lancy

Terrain d'Aventure de Lancy Voiret

- Rénovation du sous-sol.
- Pose d'une isolation au mur et au sol.
- Pose d'un parquet stratifié, d'un radiateur.
- Mise à neuf de l'installation électrique.

MEGARON, Esplanade des Palettes

Suite de l'étude, préparation du dossier d'autorisation de construire et des soumissions pour la construction du centre associatif, sportif et culturel et du parking souterrain.

Maison Roederer

Etude de faisabilité pour la transformation et rénovation, vote du crédit d'étude en mai.

Villa Rapin

Démolition de l'annexe, afin de permettre la construction du bâtiment administratif de la Mairie (BAM), rafraîchissement des locaux pour les bureaux de la FASe.

Sous-sol Etoile Palettes

Aménagement du sous-sol pour créer deux locaux sportifs, fin du gros-œuvre.

Local des aînés du Grand-Lancy, route du Grand-Lancy

Pose d'un éclairage économique et rafraîchissement des peintures.

Dépôt du cimetière du Grand-Lancy

Pose d'un sous-compteur pour séparer les compteurs de la Virgule et du dépôt, afin de calculer la SRE (surface de référence énergétique) du dépôt.

Routes, assainissement, cheminement piétons Petit-Lancy

Zone bleue macarons 28B

- Appel d'offres pour travaux de marquage et signalisation.
- Procédures administratives avec la DGT et la Fondation des Parkings.
- Coordination des travaux (marquage, signalisation et horodateur).

Chemin du Pré-Monnard, collecteurs séparatifs et réaménagement

- Projet de mise en séparatif et du réaménagement du secteur.
- Dépose dossiers d'autorisation de construire.

- Appel d'offres pour travaux de génie civil.

Parking de la voirie communale

Réaménagement du parking et mise en propriété privée.

Route du Pont-Butin

Remplacement de couvercles de chambre dans le cadre de la campagne de reprofilage phonoabsorbant du Canton de Genève.

34, avenue du Plateau, parking privé

Réaménagement du parking en 2 secteurs et mise en propriété privée.

Place des Ormeaux

Enquête publique publiée pour la zone de rencontre.

Périmètre du Plateau

Avant-projet terminé et mise en soumission de la première étape, avenue du Petit-Lancy.

Avenue des Grandes-Communes/carrefour avenue des Morgines

Travaux terminés. Etude pour le réaménagement de la berme centrale en cours.

Zone 30 Chemin de la Colline

Enquête publique publiée.

Avenue des Morgines (Bossons Chancy)

Mise en soumission pour la réfection de la chaussée et du collecteur EU

Grand-Lancy

Route de la Chapelle, collecteurs séparatifs

Reconstruction des collecteurs séparatifs entre la rue des Avanchis et la route de Saconnex-d'Arve.

Route de La Chapelle et chemin du Bief-à-Dance

Procédure administrative pour la réglementation du stationnement.

Assainissement et aménagement d'une place sur la couverture T104

Aménagements de bancs, tables pique-nique et poubelles sur dallage en béton.

Plantation de gros arbres et de haies vives sur l'esplanade et afforestation du talus côté route de Saint-Julien.

Chemin de Compostelle, collecteurs séparatifs privés en aval

Projet d'assainissement du futur quartier de la Chapelle.

Dépose dossier d'autorisation de construire pour la 1^{ère} étape.

Appel d'offres pour travaux de génie civil de la 1^{ère} étape.

Station de pompage EU, avenue Eugène-Lance

Mise en place d'un bac Proclean sur la 2^{ème} pompe.

Chemin des Pontets, réparation collecteur EC

- Extraction de racines et création d'une nouvelle chambre.
- Réfection partielle de la chaussée et abaissement de trottoir pour places handicapés.

Ferme de la Chapelle

Aménagement d'une nouvelle place de stationnement pour les locataires.

Pont des Verjus

Mise en conformité de la glissière de sécurité.

Place du 1^{er} Août

Etude pour le réaménagement en cours.

Chemin des Verjus (Liserons Petit-Voiret)

Aménagements du trottoir terminé.

Chemin des Verjus (vers le stade des Fraisiers)

Places de stationnement alternées réalisées.

Chemin de Compostelle

Aménagement de l'esplanade en cours.

Divers

PGEE – plan général d'évacuation des eaux

Approuvé par le Conseil d'Etat.

Quartier de la Chapelle collecteur privé d'intérêt local amont

Travaux terminés.

Tram Saint Julien

Suivi de l'avant-projet.

Plan localisé de quartier Pré-Longet Mouilles

Bassin de rétention du futur quartier réalisé.

Réhabilitation du collecteur intercommunal Aire –Voiret

Adjudication des travaux en décembre.

Ancienne Décharge des Grandes-Communes

Suivi de l'assainissement (dégazage).

Diverses réfections ponctuelles de chaussées.**Dépôt de plaintes**

38 plaintes ont été déposées suite à des actes de vandalisme sur les bâtiments du patrimoine administratif (41 plaintes en 2012).

Energies du bâtiment

Suite à l'engagement d'un responsable des énergies du bâtiment, ont été effectués :

- les schémas des fluides des bâtiments du patrimoine administratif,
- l'inventaire des compteurs SIG,
- la signature de la charte Négawatt-SIG avec pour objectif de diminuer de 7% d'ici 2016, la consommation électrique et thermique,
- le suivi du processus des actions « Cité de l'Energie »,
- le suivi du programme Enercoach et calculs des SRE,
- l'obtention de la concession de l'Etat de Genève pour l'établissement des IDC (indice de dépense de chaleur),
- l'option de la certification de coordinateur Cité de l'Energie.

Autorisations de construire

119 demandes traitées par le service pour l'ensemble de la Commune.

M	Démolition	13
DD	Demande définitive	40
DR	Demande de renseignements	3
DP	Demande préalable	5
APA	Autorisation procédure accélérée	49
APAT	Autorisation par annonce des travaux	9
	TOTAL	119

29 demandes déposées par la Ville de Lancy.

M	Démolition	2
DD	Demande définitive	5
DR	Demande de renseignements	1
APA	Autorisation procédure accélérée	21
APAT	Autorisation par annonce des travaux	0
	TOTAL	29



Location de salles

par rapport à 2012

Salle communale du Petit-Lancy

96 occupations : 94 Lancy - 2 extérieures + 7

Centre omnisports

35 occupations : 33 Lancy – 2 extérieures - 9
+ occupation pendant toutes les vacances scolaires

Pavillon de l'Orangerie

48 occupations : 47 Lancy – 1 extérieure - 13
Fermeture pour travaux du lundi 24 juin au mercredi 11 septembre
Fermeture pour travaux du lundi 14 au dimanche 27 octobre

Grange Navazza

Réception :

60 occupations : 60 Lancy - 1

Conférence :

22 occupations : 20 Lancy – 2 extérieures + 4
+ Lancy d'Autrefois du samedi 21 septembre au jeudi 17 octobre

Salle Annevelle

27 occupations : 27 Lancy - 16

Aula de l'école Caroline

23 occupations : 23 Lancy Idem

Ecole de Tivoli (aula, gym et rythmique)

16 occupations : 16 Lancy - 14

Salle communale du Grand-Lancy

72 occupations : 69 Lancy - 3 extérieures + 14

Salle des partis politiques : louée tous les lundis après-midi
+ env. 2 locations diverses

Salle des Intérêts : louée tous les lundis, jeudis et samedi
+ env. 2 locations diverses

Ferme Marignac

57 occupations : 57 Lancy - 3
+ 16 jours pour le Jazz + 6 jours pour exposition Ville de Lancy
+ 28 jours pour des fêtes ou divers du Centre Marignac
+ 17 jours exposition, école des Palettes, «ni hérisson, ni paillasson»

Aula de l'école En Sauvy

42 occupations : 42 Lancy + 7
L'aula est loué tous les lundis, mercredis et jeudis soirs

Aula de l'école des Palettes2 occupations : 2 Lancy

- 3

Salle du Bachet12 occupations : 12 Lancy

+ 1

Local des Aînés21 occupations : 21 Lancy

+ 2

La salle est louée tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis

Villa des activités parascolaires (Rambossons)

(anniv.d'enfants, le mercredi, par beau temps, de mai à octobre)

2 occupations : (par le GIAP)

- 3

Centre omnisports Aimée-Stitelmann1 week-end sur deux à Lancy13 occupations : 11 Lancy – 2 extérieures

- 4

Cave du Centre Marignac18 occupations : 18 Lancy

(occupé uniquement par le Centre Marignac et M. Bovey)

- 9



Agenda 21 |

En avril 2013, une nouvelle déléguée à l'agenda 21 a rejoint l'administration lancéenne.

Cercle des Indicateurs

Pour la première fois, la Ville de Lancy a participé au programme fédéral du « Cercle des Indicateurs ». Ce programme, dirigé par l'Office fédéral du développement territorial, a permis de développer des indicateurs du développement durable pour les villes et cantons suisses.

En 2012, 18 villes et 20 cantons suisses ont participé au projet. Les 30 indicateurs sont classés en 3 catégories, les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux. Parmi ceux qui ont été retenus, on trouve notamment la consommation d'électricité, la superficie d'espaces naturels, le taux de collecte des déchets, le nombre d'accidents avec victimes, le niveau des loyers et les actions d'aide sociale.

Globalement, le programme a permis à la Ville de Lancy de faire un premier état des lieux de ses forces et de ses faiblesses. Il permettra également de suivre l'évolution de ces indicateurs au fil des années. Cette démarche fait partie d'une réflexion plus globale sur le besoin d'évaluer l'impact des mesures et projets menés par la Commune.

Subventions unireso

Deux offres en collaboration avec unireso ont été proposées à la population lancéenne. Une offre pour les juniors (12-24 ans) et une offre pour les seniors. 1400 jeunes et 240 seniors ont bénéficié d'un rabais de CHF 100.- sur l'abonnement annuel (renouvellements et nouveaux abonnements).

A vélo au boulot

24 collaborateurs ont participé et parcouru plus de 3300 km à vélo durant le mois de juin.

Pro Vélo

Deux cours vélos ont été proposés aux associations de parents d'élèves des écoles primaires, afin de faciliter l'usage du vélo par les jeunes. Ils ont eu lieu dans les écoles

du Bachet et de la Caroline avec un total de 90 participants (parents et élèves).



Cours Pro Vélo

Subventions cantonales

Procédure de recouvrement au guichet de la Mairie de subventions pour permettre aux habitants d'encaisser les subventions cantonales pour :

- achat de deux-roues électriques neufs (107 personnes).
- éco-conseils pour les propriétaires de villas (11 propriétaires).

Plateforme lancéenne « Education en vue d'un développement durable »

La collaboration s'est maintenue entre la Ville de Lancy, le département de l'instruction publique, de la culture et des sports et les directions des établissements scolaires et de formation professionnelle. Un échange d'expériences et des discussions autour de projets communs ont eu lieu afin de mettre en place des actions de sensibilisation correspondantes aux besoins des établissements.

Le projet Robin des Watts a été reconduit dans l'établissement Petit-Lancy et Cérésolle. Trois classes ont pu ainsi contribuer au développement et à l'équipement d'écoles au Burkina Faso, en collaboration avec l'association Graine de Baobab.

Communication

Plusieurs articles ont été publiés dans le Lancéen, sur différents thèmes en lien avec le développement durable, par exemple :

- plateforme d'échange lancée sur l'éducation en vue d'un développement durable (septembre)
- priorités de l'Agenda 21 (octobre)

Le site internet a été modifié et actualisé, afin de le rendre plus dynamique. Une rubrique éco-gestes a été créée à l'attention de la population. ■

Environnement et sports |

Effectif du personnel

Au 1 ^{er} janvier 2013	80 personnes
Au 31 décembre 2013	84 personnes

Répartition du personnel:

▪ Administration	:	6
▪ Maintenance	:	27
▪ Espaces verts	:	34
▪ Sports (<i>selon les saisons</i>)	:	10
▪ Atelier et logistique	:	7

Deux apprentis horticulteurs sont incorporés dans l'équipe de production florale, dont un qui a terminé et réussi son certificat fédéral de capacité horticulteur (option floriculture).

Un deuxième apprenti a été engagé à l'atelier mécanique comme mécanicien d'appareils à moteur.

Trente-sept étudiants ont travaillé pendant les mois de juin à septembre, travail comptant 74 semaines d'activité.

Le revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) a placé 1 personne, soit 100 jours de travail effectué.

Deux employés temporaires ont travaillé comme « aide-jardinier » et au « secrétariat », soit 84 jours de travail.

Section de la maintenance

- Entretien et nettoie les routes, trottoirs, pistes cyclables, places, parkings, cheminements dans les parcs et divers.
- Nettoie également les préaux des écoles communales.
- Effectue les petites réparations.

Manifestations

Quelques 180 manifestations comprenant le montage, le démontage, le rétablissement des matériels et divers transports ont été assurées, dont 60 pour la Commune et 120 pour les sociétés communales ou privées.

Section des espaces verts

Cette section gère et entretient tous les espaces verts et parcs de la Commune, à savoir :

- Surfaces vertes : 47.70 hectares.

L'équipe de décoration florale a planté 51'500 plantes de diverses espèces afin de décorer les différents massifs, jarres et bacs à fleurs, répartis sur l'ensemble du territoire communal.

Le centre de production de Chuit cultive presque l'ensemble des plantes, soit :

- 23'800 plantes estivales,
- 23'200 plantes automnales,
- 420 plantes vivaces,
- 1'100 de plantes ligneuses ou d'essais,
- 150 plantes pour la fleur coupée.

Cimetière

Les inhumations, exhumations et l'entretien du cimetière sont assurés par deux employés de la Ville de Lancy:

- 35 inhumations dans des fosses,
- 22 inhumations dans le carré des urnes ou sur des tombes existantes,
- 13 urnes dans le columbarium,
- 3 urnes au jardin des souvenirs,
- 35 exhumations,
- 46 monuments relevés.

Travaux divers

La plantation de 21 arbres, 648 arbustes à l'avenue Eugène-Lance plus d'autres endroits, 701 graminées, 256 vivaces, 120 plantes grimpantes.

- En complément des massifs bisannuels, la section a planté 9'950 bulbes de tulipes, jacinthes, narcisses et fritillaires.
- 2'030 m² ont étéensemencés de prairie fleurie ainsi qu'entretenus sur divers sites de la Commune.
- 12 nichoirs ont été ajoutés sur la Ferme Marignac, afin d'essayer d'agrandir la colonie déjà riche d'une trentaine de couples de martinets. Ceux-ci ont été construits par les enfants du centre aéré selon

nos directives et posés par le service de l'environnement et des sports en présence des jeunes afin de les familiariser avec cet oiseau. Concernant les mammifères, deux nichoirs ont été placés au Pont-Rouge, au-dessus de l'Aire, pour le murin de Daubenton (espèce de chauve-souris). Cette action a été coordonnée avec le CCO (centre d'étude et de protection des chauves-souris).

- L'entretien du patrimoine arboré a nécessité 7'200 heures de taille et 3'500 heures d'élagage.
- Pavage et rénovation des bancs aux abords de l'Institut International de Lancy.
- Création d'un accès au parc Maignac en grilles gazon.
- Divers travaux de moindre importance.



Nichoirs pour chauve-souris



Délégué aux Sports

Voilà deux ans que la section a entamé sa mue. En janvier 2014, il fonctionnera de façon indépendante en tant que service pour mieux répondre aux besoins des habitants et pour faire face à la demande croissante d'utilisation des équipements sportifs de la Commune.

Les comptes de fonctionnement ont été transférés du service des travaux et constructions aux sports concernant l'ensemble des installations sportives.

Ressources humaines

2013 a donc été marquée par l'engagement de deux nouveaux collaborateurs pour étoffer la structure sport de la Ville de Lancy. Il s'agit de Mme Nadia TANNER, dont la tâche est d'assurer le secrétariat et le suivi

des projets du service et autres manifestations sportives, ainsi que de M. Ricardo PARADA, technicien en installations sportives. Personne de référence pour tout ce qui concerne les équipements sportifs, qu'il s'agisse de leur maintien en état ou entretien.

Infrastructures

A l'heure même où des discussions ont lieu pour implanter sur le territoire lancyen une nouvelle infrastructure (projet de nouvelle patinoire) de rayonnement national voire international après le Stade de Genève, il est important pour une municipalité d'avoir une planification optimale des infrastructures sportives permettant aux collectivités publiques de créer les conditions cadres idéales à la pratique du sport au sein de la société.

C'est pourquoi, la Ville de Lancy s'est immédiatement investie lors des premières discussions liées au nouveau complexe sportif de l'école **le Sapay** dans le quartier de la Chapelle (salle omnisport & bassin de natation).

La Commune sera également très attentive au développement du futur quartier Praille-Acacias-Vernets (**PAV**), de par le fait de sa parcelle située à proximité du Stade de Genève (Camembert).

D'autre part, en termes d'infrastructures, la rénovation de la cuisine du **Stade de Maignac** a démarré. Le chantier va durer plus d'une année.

Suite aux fortes pluies de l'année et aux dégâts occasionnés, le sol sportif de la salle de rythmique de l'école de Tivoli a complètement été rénové.

Ces fortes pluies ont également provoqué des dégâts importants sur la toiture du clubhouse du **Lancy Tennis Club**. Aussi en 2014, des travaux seront prévus pour y remédier.

De nouvelles réglementations au sein des fédérations ont poussé la Ville de Lancy à acquérir un nouveau panneau d'affichage à la salle **omnisports du Petit-Lancy**.

D'autre part, d'importants chantiers ont été planifiés pour 2014 notamment dans les dojos du Bachet-de-Pesay ainsi que de la Caroline.

Collaboration avec les sociétés sportives

La Ville de Lancy continue à mener une politique active auprès des associations sportives, notamment par un soutien financier, à travers divers projets également, comme celui du partenariat avec le club « Escrime Florimont ». Au travers de cette coopération, l'association lancéenne a proposé tout au long de l'année des initiations aux enfants et adolescents à travers les écoles et les maisons de quartier.

La Commune soutient également des projets par la mise à disposition d'installations sportives. A ce propos, la Ville de Lancy permet à l'association Trako de dispenser à environ 400 élèves de l'école primaire des Palettes / Bachet-de-Pesay des cours de judo au dojo du Bachet à raison d'une période par semaine depuis novembre. Cette association a été cofondée par le judoka Sergei Aschwanden, médaillé de bronze aux JO de Pékin en 2008.



Cours de l'Association TRAKO

Ecole le mercredi matin

Une rencontre avec l'ensemble des directeurs d'établissement des écoles primaires de Lancy a été coordonnée afin d'évoquer le retour du mercredi matin à l'école pour le cycle moyen lors de la prochaine rentrée scolaire et ainsi rappeler les incidences sur les nombreuses sociétés sportives bénéficiaires de créneaux horaires dans les écoles.

Chèque sport

La Ville de Lancy a le plaisir de proposer pour la deuxième année consécutive le chèque sport. Cette aide individuelle s'adresse aux jeunes lancéens subsidiés. Ce chèque d'une valeur de CHF 100.- est à faire valoir sur les cotisations ou frais de cours/stages perçus par les institutions sportives situées sur le territoire de la Commune et associées au projet. Pour rappel, le chèque est proposé aux personnes qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Etre âgé(e) de 4 à 18 ans ;
- Etre domicilié(e) sur le territoire de la Ville de Lancy ;
- Etre bénéficiaire d'un subside de l'assurance maladie.

Tuttisports

En septembre a eu lieu la 4^{ème} édition de Tuttisports. Sur une semaine, près de 40 sociétés sportives, dans une trentaine de lieux différents, ont ouvert leurs portes gratuitement à tous les résidents, voisins, personnes travaillant sur la Commune et curieux souhaitant découvrir leurs activités sportives.

Résultats sportifs

A noter encore que le Conseil administratif a décidé, en plus de décerner le mérite sportif, de saluer les clubs ou athlètes ayant obtenu un très bon résultat sportif. Dès lors et au vu du dynamisme de nos sociétés communales, de nombreux athlètes se sont vus féliciter officiellement.

Contacts inter-commune/Association des communes genevoises (ACG)

Les contacts avec les autres communes disposant de délégués ou de service des sports ont été entretenus dans le but de permettre le partage d'expériences et la mise en commun d'idées pour l'avenir.

D'autre part, les travaux de la Commission sportive de l'ACG se sont poursuivis. L'élan né de la création de ladite commission, en 2012, s'est traduit par l'avancée d'un certain nombre de projets dans ce domaine de compétences cher aux communes. Le comité, l'Assemblée générale et ladite

commission ont ainsi eu l'occasion à plusieurs reprises de débattre de l'avant-projet de loi cantonale sur le sport du Conseil d'Etat, afin de mettre en avant l'engagement de longue date des communes dans ce domaine. Le travail s'est aussi poursuivi sur plusieurs pistes de développement potentiel pour les années à venir. On pense notamment aux infrastructures sportives, à la formation de la relève sportive – pour laquelle un projet de financement intercommunal a été proposé – et au soutien aux athlètes genevois engagés dans des compétitions internationales telles que les Jeux Olympiques, sans oublier le questionnaire élaboré par le groupe des répondants communaux du sport (Président M. Olivier CARNAZZOLA) à l'attention des sociétés sportives pour l'obtention de subvention.

Association suisse des services des sports section Romande et Tessin (ASSRT)

La Ville de Lancy est membre de l'association qui poursuit les buts suivants :

- Réunir les services des sports des communes, des cantons et les institutions qui exploitent des installations sportives en Suisse Romande et au Tessin et favoriser la coordination avec toutes les instances qui s'occupent de sport.
- Représenter ses membres et défendre leurs intérêts auprès des autorités, des organisations sportives et du public.
- Échanger des expériences et des informations entre les membres.

Tous les deux ans, l'ASSRT organise un voyage d'étude. Cette année, les membres se sont rendus à Paris pour visiter les différentes infrastructures, notamment l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP), le Stade de France, le complexe de Roland-Garros et l'Espace de Glisse Paris qui est le plus grand skatepark indoor béton de France. Il propose 5 disciplines (le skate, le BMX, la trottinette, le roller et l'atelier culture urbaine). Pour information, M. CARNAZZOLA est trésorier de cette association.

Fondation des Evaux

Définition et objectif

La Fondation des Evaux, dans laquelle sont représentées les communes et villes de Bernex, Confignon, Genève, Lancy et Onex, est une institution autonome de droit public. Son objectif est d'assurer la gestion et le développement du Centre intercommunal de sports, loisirs et nature des Evaux (CIDE).

Disposant d'une surface de 55 hectares de terrains privés ouverts au public, le CIDE offre l'accès à tout un panel d'activités : un centre sportif en plein air, des infrastructures de loisirs et une zone nature.

Personnel

Le personnel de la Fondation des Evaux est formellement engagé par la ville d'Onex. En 2013, de nouveaux statuts ont été validés par le Conseil de Fondation et par les villes et communes de Bernex, Confignon, Lancy et Onex. Ils doivent encore être validés par la Ville de Genève et par le Grand Conseil. Ces nouveaux statuts vont permettre au Conseil de Fondation d'obtenir, entre autres, une autonomie complète dans la gestion des ressources humaines.

La Fondation des Evaux dispose de 16.8 postes fixes et engage une vingtaine de saisonniers (étudiants) de mars à octobre. L'année 2013 a notamment coïncidé avec l'entrée en fonction du nouveau directeur, M. Etienne GOMES.

Sports

La Fondation des Evaux a poursuivi sa stratégie de promotion du CIDE. Ce dernier a ainsi pu accueillir:

- 24 journées sportives des écoles du canton.
- 7 manifestations sportives d'entreprises.
- 1 entraînement à la course de l'Escalade avec 2'350 participants.
- 2 meetings d'athlétisme.
- 10 tournois de football privés.
- 7 tournois de beach-volley.
- 1 tournoi suisse de pétanque.
- 7 camps d'été sportifs de jour (football, tennis, etc.).
- 5 compétitions de Disc-Golf.

- 15 petites manifestations sportives (entreprises).
- 8 matchs de Cricket.
- 28 sorties scolaires (disc-golf, petit train, beach volley).

Certains chiffres sont inférieurs à ceux de 2012 en raison des très mauvaises conditions météorologiques du printemps.

7 anciens courts de tennis en clearald ont été démolis afin de laisser place à de futurs terrains de beach-volley. Le CIDE dispose désormais de 6 courts de tennis en GreenSet. La piste d'athlétisme a été complètement rénovée et un emplacement dédié au ping-pong a été créé.

Loisirs

Le Parc Aventure des Evaux (PAE), avec son premier accro-branche du Canton de Genève a été inauguré le 21 mars 2013.



Parc aventure

De nouveaux jeux d'enfants ont été construits et des karts à pédales en location sont désormais proposés.

Dans le cadre d'une manifestation musicale de jour, le DJ de Marzan Prod s'est produit le 6 juillet 2013 sous forme d'un "Brunch Party" ayant pour but de faire découvrir la musique électronique au public.

Nature

Pour des raisons environnementales et sécuritaires, la rotonde a été fermée à la circulation automobile. Une analyse est en cours, afin de trouver une solution pour que les deux-roues motorisés puissent eux aussi se garer en dehors du CIDE.

Une petite partie des cheminements en tout-venant du parc a été rénovée.

Promotion du CIDE

Un accent particulier a été mis sur la promotion du CIDE, avec plusieurs articles dans les journaux communaux et la Tribune de Genève, ainsi que des reportages sur les télévisions locales.

Un nouveau logo a été validé par le Bureau de Fondation.



Bâtiments

Un réaménagement complet des locaux administratifs a nécessité du mobilier de bureau et des rénovations. De nouvelles tables et chaises ont été acquises pour la salle polyvalente et le chalet rustique.

Plusieurs réfections ont eu lieu : rafraîchissement de la peinture des murs des vestiaires du Bâtiment B, remplacement des joints des douches et rénovation des WC public du rez-de-chaussée inférieurs.

Outils et machines

De nombreux investissements relatifs à des outils et machines ont eu lieu sur ce poste suite à l'incendie de décembre 2012 indemnisé par l'assurance. Deux remorques multi usages ont été fabriquées de toutes pièces par le mécanicien de la Fondation des Evaux.

Section des sports

Effectif

- 1 chef de section
- 1 sous-chef de section
- 1 responsable technique
- 1 chef d'équipe
- 3 employés

Durant la saison d'exploitation de la piscine de Marignac, la section des sports fonctionne à l'aide de personnel saisonnier. L'équipe atteint alors 20 à 25 personnes au total lors des mois de forte fréquentation.

Formation du personnel

Le personnel fixe est en possession de brevets de sauvetage actualisés tous les deux ans. Ces brevets sont les suivants :

Brevet 1 : natation de sauvetage
 CPR 1 : massage externe du cœur
 Samaritains : grand cours
 Défibrillateur : réanimation cardiaque

Pour le personnel temporaire et fixe, deux journées complètes de formation/information sont organisées avant la saison sur le site de la piscine de Marignac, avec l'aide de divers moniteurs de sauvetage. Le premier jour comprend des tests et exercices de mise en situation d'accident se rapprochant au maximum de la réalité, ainsi qu'une visite de l'infirmerie avec des explications et des consignes de sécurité à appliquer en cas d'accidents. Le deuxième jour est axé sur le mode de fonctionnement interne des attributions de chacun et les directives liées au règlement de la piscine à faire respecter pour le bien-être de la clientèle.

Charges de la section

La section assure le bon fonctionnement et l'entretien des installations techniques, ainsi que le contrôle de la qualité de l'hygiène de l'eau.

Piscine municipale de Marignac

bassin de 50 mètres
 fosse de plongeur
 bassin non-nageur de 25 mètres
 pataugeoire
 bassin de réception du toboggan

Piscine de l'école de Tivoli

bassin de 25 mètres double fond mobile

Piscine de l'école de la Caroline

bassin de 16 mètres avec fond mobile

Piscine de l'école En Sauvy

bassin de 25 mètres avec fond mobile

Piscine de l'école du Bachet

bassin de 16 mètres avec fond mobile

Pataugeoires extérieures

école de la Caroline

bâtiment du Pré-Monnard

école du Bachet

école des Palettes

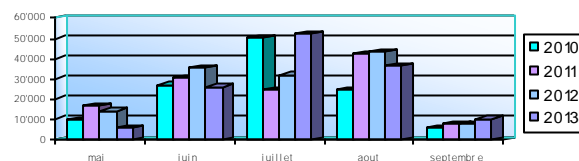
Piscine Marignac

La saison d'exploitation a duré du 1^{er} mai au 29 septembre. Elle a été marquée par des mois de mai et juin particulièrement froids. Heureusement les mois suivants ont été très agréables ce qui a permis de finir la saison avec des chiffres tout à fait raisonnables, malgré ce début difficile.

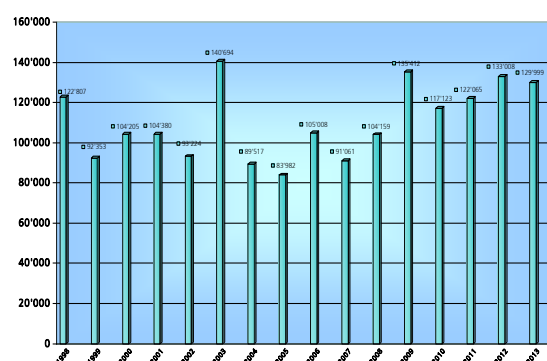
3 nocturnes allant jusqu'à 23h00 ont été organisées le 31 mai, 21 juin, et le 19 juillet. 2 soirées ont dû être annulées pour cause de météo défavorable.

Pour la cinquième année consécutive, la prévente d'abonnement (rabais de 10% sur les abonnements achetés avant l'ouverture) fut bien appréciée. En effet, **625** abonnements annuels ont été délivrés en 19 heures d'ouverture de guichet.

Piscine de Marignac – nombre d'entrées



Piscine de Marignac Total entrées de 1998 à 2013



Infirmerie

Un grand remerciement à la section des samaritains de Lancy qui assure une permanence à l'infirmerie durant les week-ends ainsi que les jours fériés afin de décharger les gardiens durant les fortes affluences.

Interventions été 2011 : 367

Interventions été 2012 : 331

Interventions été 2013 : 433

Sécurité

Les services d'une société de sécurité privée sont requis afin de faire respecter l'ordre, le règlement en vigueur et surtout de garantir la sécurité des clients et du personnel durant les journées de grandes affluences.

Le résultat reste positif et cette présence n'incommoder en aucune façon la clientèle.

Machinerie

Les installations techniques de traitement d'eau ainsi qu'un bon suivi du nettoyage quotidien des bassins ont valu une qualité d'eau irréprochable durant toute la saison.

Piscine de Tivoli / ouverte au public

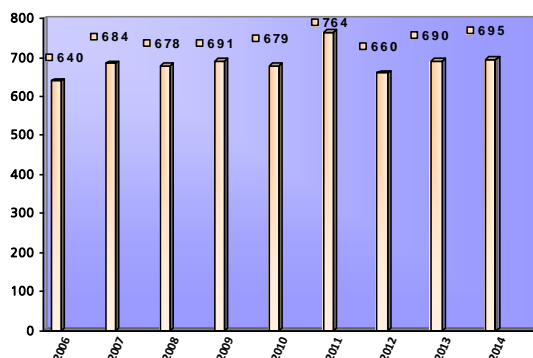
Le bassin de l'école de Tivoli est ouvert au public dès le moment où la piscine extérieure de Marignac est fermée.

La Ville de Lancy a rajouté deux heures supplémentaires d'ouverture le mardi matin.

Il est donc ouvert au public :

- mardi de 11h30 à 13h30
- mercredi de 12h00 à 14h00 et de 18h00 à 20h00.

Piscine de Tivoli nombre d'entrées annuelles



Pataugeoires de quartier

Les pataugeoires de quartier ont été mises à disposition de la population de mi-juin à mi-septembre.

Elles ont été très appréciées et bien respectées, pas de grosses déprédations ou de vandalisme à signaler.

La surveillance des enfants dans les pataugeoires de quartier reste sous la responsabilité des parents.

Equipe atelier et logistique

Cette équipe peut être considérée comme une compagnie de service !

En effet, les transports en tous genres, ainsi que l'entretien de mécanique des véhicules, engins et machines dépendent d'elle.

- 2 véhicules immatriculés au nom de la Ville de Lancy, dont 6 électriques et 6 à gaz.
- 26 machines, agrégats et engins divers (tondeuses, motoculteurs, débroussailleuses, souffleuses, taille-haies, tronçonneuses, machines électriques, etc.).

L'atelier de mécanique s'occupe de l'entretien de ce matériel et, dans certains cas, mandate des entreprises privées pour certains travaux pour lesquels ce dernier n'est pas équipé.

Le magasin de pièces détachées et matériel est géré par un magasinier, lequel contrôle leur état et planifie leur remplacement.

Gestion des déchets

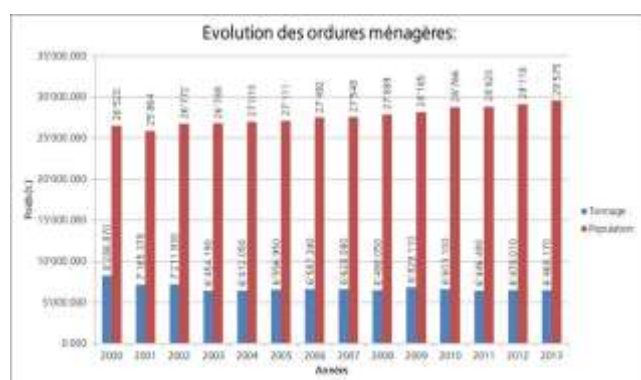
Ci-dessous l'évolution des principaux déchets collectés par la Ville de Lancy et ses partenaires voirie, à savoir les entreprises TRANSVOIRIE SA (collectes porte à porte) et SERBECO SA (collectes des éco-points communaux).

L'évolution des pourcentages est en comparaison avec l'année 2012.

En tenant compte de l'ensemble des déchets collectés et traités sur le territoire communal, le taux de récupération 2013 pour la Ville de Lancy est de **46,89%** contre 45.46% en 2012.

29'575 habitants au 31 décembre 2013

Déchets	Tonnes 2013	Tonne 2012	Kgs/hab	Kgs/hab 2013
Ordures	6468	6478	222.47	219
Compost	703.89	794	27.26	23.82
Papier	1862.88	1854.12	63.67	63.04
Verre	808.48	774.69	26.30	27.36
PET	100.37	109.35	3.75	3.39
Alu-Fer Blanc	34.95	31.60	1.08	1.18
Capsules café	29.91	24.95	086	1.01
Textiles	178	175	6.01	6.02
Encom.	455.53	348.54	11.97	15.41
Bois	378.78	278.92	9.57	12.81
Ferraille	59.69	60.19	2.06	2.02



Ce qu'il faut retenir

La Ville de Lancy n'a pas augmenté le tonnage de ses déchets urbains incinérables ménagers et ceci malgré l'augmentation de la population.

Ainsi, avec un tonnage moyen pour les déchets incinérables de 219 kg par habitant (hors encombrants), la Ville de Lancy se place toujours parmi les meilleurs élèves du canton dans ce domaine.

Il est intéressant de constater par ailleurs que le tonnage des ordures ménagères se transfère chaque année un peu plus sur les points de récupération enterrés et de surface, communaux ou privés, avec un tonnage global de 742.38 tonnes collectées en 2013 (soit 135 tonnes de plus par rapport à 2012) ce qui va tout à fait dans le sens de notre politique de gestion des déchets.

Malgré une augmentation régulière du taux de recyclage, force est de constater que la barre des 50% fixée par l'Etat ne pourra

être atteinte qu'à la seule condition d'améliorer la collecte des déchets organiques qui constituent encore 30% des poubelles.

Néanmoins, la Commune est de plus en plus urbaine et que c'est donc le poids moyen par habitant des déchets urbains incinérables qui définit de façon précise la bonne santé de Lancy et sur ce point précis, le résultat est très satisfaisant.

Valorisation des déchets recyclables

Les recettes dues aux différentes rétrocessions des déchets recyclables (Pet, Papier-carton, Verre et Alu) se montent à:

PET	CHF 9'480.00
VERRE	CHF 65'000.00/ 75'000.00 selon qualité
PAPIER-CARTON	CHF. 81'154.00
FERRAILLE	CHF. 2'717.96
ALU	Recette <u>déjà intégrée</u> dans le prix de collecte.

Le tonnage des déchets recyclables tel le papier, le verre, l'ALU, les capsules Nespresso et les piles, augmentent en 2013 et sont à un niveau élevé. Le tonnage des piles collectées sur la Ville de Lancy est exceptionnel (plus de 6 tonnes) et met en évidence l'efficacité de nos éco-points.

Déchets organiques - compost

Soulignons une baisse significative du tonnage des déchets organiques et des déchets de jardins (moins 90 tonnes par rapport à 2012). Un état de fait qui s'explique aisément par le très long printemps pluvieux.

L'augmentation des tonnages des déchets organiques reste néanmoins toujours une priorité pour 2014 et 2015 et nous attendons la mise en place d'une réelle stratégie en collaboration avec les prestataires voirie, les filières de traitement (Notamment Pôle bio) et l'Etat.

Verre

Le verre, connaît une légère hausse (plus 34 tonnes).

PET

Le tonnage du PET est en très légère baisse ce qui s'explique en partie par la météo morose et également par la publicité de PET recycling qui a incité la population à retourner le PET dans les grands centres commerciaux.

La tournée du PET au porte à porte, qui coûte très cher pour un tonnage peu significatif, sera supprimée dès 2014.

Les commerces et éco-points communaux sont désormais suffisamment nombreux pour absorber ce tonnage. La Ville de Lancy était d'ailleurs jusqu'à ce jour la seule commune à proposer une tournée en porte à porte que ne se justifie plus aujourd'hui.

Encombrants

Le tonnage des encombrants continue d'exploser cette année encore (+ 80 tonnes effectives) : Ce phénomène peut s'expliquer pour les raisons suivantes:

- La population ne cesse d'augmenter et certains magasins offrent des meubles bon marché dont la durée de vie est limitée.
- Les habitants ont toujours autant de peine à se déplacer à l'ESREC de la Praille puisque nous leur offrons un service de proximité régulier imposé par l'Etat.
- Les nombreux aménagements et déménagements qui résultent du développement urbain important et continu produisent des déchets encombrants supplémentaires.
- Face au développement immobilier de la Ville de Lancy et à l'implantation de nouveaux immeubles, les services ont dû évacuer de nombreux *squats* et vieilles maisons contenant d'importants meubles et objets divers.
- Nous observons également une recrudescence de camionnettes industrielles ou étrangères qui déposent tous les mois de façon illicite des objets divers. Un plan d'action a été mis en place avec la

police municipale mais il est difficile d'attraper les fautifs sur le fait.

Pour information, l'augmentation des volumes des objets encombrants dans les communes similaires à Lancy (Vernier par exemple) a explosé de façon encore plus significative. Ce phénomène n'est donc pas propre à Lancy. Le fait d'effectuer la collecte des encombrants et de la ferraille en une seule journée permet de maîtriser finalement cette tournée si particulière. Une nouvelle sensibilisation à la population sera réalisée en 2014 sous forme de flyers et d'interventions sur le terrain.

Ferraille

Le tonnage de la ferraille se maintient et se régule.

De très nombreuses camionnettes suisses et françaises viennent aujourd'hui encore collecter les déchets ferreux de valeur, avant le passage des camions. De très nombreuses tonnes de déchets ferreux disparaissent ainsi tous les mois réduisant légèrement les rétrocessions financières.

Vaisselle compostable

Son utilisation lors des manifestations est devenue naturelle et systématique par les organisateurs. Elle est désormais distribuée tout au long de l'année sans interruption.

Levées des commerces et des industries lancéennes

10'093 containers 800 litres, 97 containers 360 litres, 29 containers 240 litres et 3'208 sacs, pour un tonnage de 835,68 tonnes.

Toutes les entreprises lancéennes ont été diagnostiquées en 2013 afin de connaître leur mode de fonctionnement en matière de tri des déchets et pouvoir ainsi les conseiller ou les recadrer dans ce domaine précis.

Il résulte de cette étude que les industries trient de mieux en mieux et ont de moins en moins de déchets urbains industriels incinérables.

Eco-points communaux et privés

Un éco-point de surface provisoire a été installé dans le quartier des Marbriers en attendant la fin des travaux et la pose de

deux déchetteries enterrées définitives. Le premier éco-point sur ce site sera enterré au printemps 2014 (12 bennes).

Le point de récupération de la Maison de la sécurité a été agrandi (plus 4 bennes) et un éco-point a vu le jour au chemin du Gué devant la Maison paroissiale. Désormais, ces deux éco-points peuvent absorber l'intégralité des déchets des immeubles actuels et futurs du quartier.

Deux bennes enterrées ont été installées, 12, Vieux-chemin-d'Onex, ainsi qu'au chemin des Verjus.

Gestion des Tag

L'opération **Lancy Façades nettes**, démarrée au mois de décembre 2011, a permis de nettoyer et de continuer à réduire les pollutions visuelles d'un certain nombre de bâtiments privés avec succès.

De nouveaux propriétaires nous approchent régulièrement pour souscrire un contrat.

Offre SIG

A noter la belle initiative des SIG qui vont progressivement décorer tous les coffrets électriques de la Commune avec notamment des images de Lancy d'autrefois.

Animations-informations-sensibilisation



La Ville de Lancy a reçu la distinction cantonale du développement durable pour ses actions sur la sensibilisation au tri des déchets réalisées dans les écoles lancéennes.

D'autres actions sont actuellement en cours pour maintenir le dynamisme engagé sur cette thématique.

De nombreuses animations de sensibilisation aux déchets ont été reconduites dans les écoles lancéennes avec succès (formation sur chariots de tri, démonstration d'engins voirie, fourniture de sac à goûter, animation

avec un chien trieur de déchets, ateliers de lombricompostage etc.).

Campagne d'affichages

Une campagne d'affichage contre le LITTERING et les incivilités a vu le jour. Ces affiches ont été élaborées sur la base des dessins du calendrier voirie et placardées dans toutes les écoles, collèges, centre de formation en accord avec les directions d'établissements.



Journée de la Propreté :

La journée de la propreté organisée au printemps dernier a connu un beau succès et sera reconduite en 2014.

Ce que nous avons amélioré en 2013

Levées porte à porte

La logistique des différentes collectes voirie a été rationalisée tout en améliorant les performances environnementales.

Deux seuls camions à motorisation hybride collectent l'intégralité des déchets en porte à porte libérant ainsi au mieux les accès routiers.

La maintenance des éco-points communaux se fait également avec une camionnette 100% électrique qui donne entière satisfaction.

En 2014, les sacs sauvages déposés sur la chaussée ne seront plus collectés. Les propriétaires ont donc désormais l'obligation d'acquiescer un bac roulant. Une campagne de vente promotionnelle de containers a été organisée entre le mois de juin et le mois de décembre 2013. 441 bacs roulants ont ainsi été vendus aux propriétaires de villas.

Aménagements sanitaires dans certains quartiers

Plusieurs projets de nouveaux points de récupération sont à l'étude afin de

désengorger ou de moderniser certains quartiers. L'implantation de quatre éco-points aux Pontets a démarré et ces derniers seront opérationnels pour l'été 2014.

Un nouveau éco-point est également en cours de réalisation à l'avenue des Communes-Réunies 86-90.

Remise en question de l'option politique cantonale

Taxe au sac, où en est-on?

L'introduction de la taxe au sac sur le canton reste un sujet d'actualité.

Le nouveau Plan cantonal de gestion des déchets 2014-2017 laisse encore 4 années de répit pour obtenir un taux de recyclage de 50%.

Si cet objectif n'est pas atteint dans les années à venir, le canton de Genève aura bien du mal à refuser l'introduction de cette mesure.

Plusieurs communes envisagent de mener de nouveaux débats en interne afin d'aborder tous les aspects de cette taxe et se préparer à cette éventualité. ■

Examen de quelques comptes 2013 |